



paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Téléphone : 01-40-39-92-06 – Fax : 01-40-26-31-63 – Site Internet : www.actionfrancaise.net

Tout ce qui est national est nôtre

Notre dossier **LES CHRÉTIENS D'ORIENT**

par
Michel FROMENTOUX
Frédéric PICHON
Philippe PRÉVOST

Entretien avec
Mgr Philippe BRIZARD

(pages 7 à 10)

L'ESSENTIEL

Page 2

COMBAT DES IDÉES

– À propos d'*Indigènes*

par Henry d'HUMIÈRES

Page 4

POLITIQUE FRANÇAISE

– Pour des garanties contre
l'Europe supranationale

par Olivier GOHIN

Page 5

HOMMAGE À GEORGES-PAUL WAGNER

– La passion de la vérité

par Michel FROMENTOUX

– Un grand avocat

s'en est allé

par Thierry BOUCLIER

Page 6

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

– Crise palestinienne :
la malédiction

par Pascal NARI

– Un Monténégro

indépendant

par Gérald BEIGBEDER

Page 11

HISTOIRE

– Quand Chirac

travestit l'Histoire

par Jacques LE GROIGNEC

Pages 12 et 13

ARTS-LETTRES- SPECTACLES

– Les Mélanges Foyard

par Pierre LAFARGE

– Voyages aventureux

et aventurés

par Anne BERNET

Page 14

LES GRANDS TEXTES POLITIQUES

– Il n'y a de pure souveraineté
qu'en monarchie

par Aristide LEUCATE

Page 16

IL Y A 70 ANS EN ESPAGNE

– José Antonio

PAR PIERRE PUJO

– La geste de l'Alcazar

par Michel FROMENTOUX

Sarkozy

ligote Villepin

PROCHAINS
NUMÉROS :
20 juillet
3 août
31 août

L'éditorial de Pierre PUJO (page 3)

Qui veut abattre Airbus ?

En septembre 1998 l'action Alcatel "dégringolait" de 38,4% en quelques heures. Un phénomène brutal et presque sans précédent. Mais surtout un véritable mystère. Pourquoi, en pleine expansion de la téléphonie mobile, de l'explosion d'internet, de l'arrivée à maturité du marché des télécommunications dans les pays émergents, une entreprise pionnière dans toutes ces branches, numéro 1 mondial dans plusieurs domaines de cette industrie des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), subissait-elle un effondrement aussi important (près de 40% de sa valeur engloutie en quelques minutes) ?

Huit ans plus tard, l'explication d'un événement aussi "irrationnel", dans un monde boursier, qui n'a jamais laissé la moindre place à ce type d'approche est peut-être en train de percer : Alcatel, fleuron de la technologie française sera bientôt absorbé par Lucent, géant américain qui appartient à la même branche. Pour en arriver à cette fusion-absorption, n'a-t-il pas fallu au préalable, déstabiliser Alcatel, afin de rendre sa valeur moins coûteuse pour un éventuel acquéreur non français, EADS ayant été éloigné du dossier de reprise en avril dernier ?

En juin 2006, nous assistons sans doute à une mésaventure similaire, pour cette entreprise

franco-allemande, numéro 1 mondial dans bien des domaines où elle se trouve présente : EADS. En quelques mois ce groupe a accumulé les coupures de presse, mais pas dans les pages consacrées à la vie des entreprises ; il s'agissait plutôt de chroniques liées aux faits divers politiques.

BOEING distancé

Il y a environ un an, cette société triomphait sur tous les tableaux. L'A 380, réussissait ses essais et multipliait les enregistrements de commandes. L'alliance franco-allemande était renouvelée après quelques péripéties. Les sou-

tiens britanniques et espagnols se confirmaient. La direction était redéfinie et réussite suprême, Airbus, le fleuron du groupe dépassait Boeing en terme de commandes. Le triomphe le plus important était pourtant à venir. Le marché des achats d'avions était en pleine expansion après plusieurs années d'effondrement à la suite des attentats du World Trade Center à New-York. En effet l'explosion des compagnies aérienne à bas coûts, le développement fulgurant des pays émergents qui ont besoin de lignes aériennes pour relier les différentes parties de leurs territoires parfois immenses comme le Brésil, la Chine, la Russie ou l'Inde, la reprise de la mondialisation et de sa cohorte d'hommes d'affaires en mal de nouveaux marchés à travers la planète, la mode du tourisme de masse sous des cieux de plus en plus lointains, etc... en bref, tous les signes économiques annonçaient un avenir encore plus brillant pour le champion du monde de la construction aéronautique. D'autant plus qu'au même moment Boeing, le seul concurrent d'EADS connaissait une série de scandales au point de déstabiliser le géant de Seattle : scandale sexuel pour le PDG dans la plus grande tradition du puritanisme américain, corruption entraînant la perte d'un marché de l'Us Air Force, difficultés techniques pour suivre le

« ÊTRE VU » À LA GAY-PRIDE...

■ Il y a toujours eu des endroits où il fallait "être vu", du moins le croyait-on, pour être quelqu'un dans la bonne société... Jadis c'était la Cour, puis ce fut tel salon mondain, ou telle société savante, ou tel spectacle dont on parlait, voire tel bitrot à la mode... Aujourd'hui – on a les ambitions que l'on mérite – c'est la gay-pride !

Ce samedi 24 juin, les partis politiques se bousculaient pour être devant, derrière, à droite, à gauche, au milieu, du grand carnaval exhibitionniste. Les trombines de l'emploi, telles celles du maire de Paris, ou de Jack Lang, ou de Strauss-Khan, ou des Verts, ou du conseiller régional UMP Jean-Luc Romero, étaient là. Mais aussi les jeunes de l'UMP, avec, dans le même char, les mouvements associés au parti de "droite" (!), Gaylib et les Jeunes actifs. L'UDF, plus discrète, était là quand même avec l'association Entr'égaux... À croire qu'en dehors du foot, il reste au moins un point qui rassemble tous les Français "politiquement bien pensants" et fait oublier les rivalités électoralistes : la question du "droit" de chacun à user de son corps pour son seul plaisir dans une caricature du mariage et à jouer

en adoptant les enfants des autres des mêmes droits que les gens qui fondent de vraies familles...

Telle est la puissance du lobby homosexuel qui en est à se faire courtiser par tout un monde politique en pré-campagne électorale ! Chose d'autant plus aberrante que même d'un point de vue démocratique les gays et les lesbiennes sont loin de représenter une frange importante de la population française ! Et même bon nombre d'homosexuels assumant leur condition sans estimer devoir jouer les provocateurs, sont loin de se retrouver dans le cirque obscène et les revendications contre-nature de la Gay-Pride !

Ainsi va la démocratie. Au nom des Droits de l'Homme, tous les désirs mis sur le même plan peuvent s'ériger en lobbies pour faire passer dans la loi elle-même l'assouvissement de tous les fantasmes... Pour exister politiquement et se faire élire, les hommes, parfois les chefs, des grands partis sont ainsi prêts à accepter, ou à faire semblant d'accepter, que la France devienne un vaste lupanar...

M.F.

Henri LETIGRE

Suite p. 2

M 01093 - 2704 - F: 3,00 €



La résurrection d'une cathédrale

Les Rouennais ont fêté les 23 et 24 juin le cinquantenaire de la restauration de leur cathédrale gravement endommagée par les bombardements aériens britanniques des 24 avril et 1^{er} juin 1944. Le 24 juin 1956 la cathédrale consolidée et restaurée était inaugurée par le président René Coty. Le pape Pie XII avait envoyé un message.



Le cinquantenaire a été marqué de multiples façons : conférences, concerts, messe pontificale, démonstrations de tailleurs de pierre et de maîtres-verriers. Jusqu'au 17 septembre, un spectacle lumineux sera donné sur la façade de la cathédrale. Rendez-vous sur le parvis.

REBONDISSEMENT DANS L'AFFAIRE DE BOB DENARD

Le ministère public vient d'interjeter appel de la décision rendue par la 14^e Chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Paris qui a condamné, le 20 juin, Bob Denard et ses compagnons à des peines d'emprisonnement avec sursis pour un coup d'État manqué aux Comores, en 1995. L'avocat de Bob Denard, M^e Élie Hatem, avait mis en cause, dans cette affaire, l'État français qui aurait été co-auteur de cette opération : Denard, ayant obtenu le "feu orange" des services secrets pour entamer son action, a fourni ainsi le prétexte aux troupes françaises pour intervenir militairement, en application d'un traité de coopération militaire franco-comorien, pour exiler le président Djohar à l'île de la Réunion et permettre l'élection d'un nouveau président.

Qui veut abattre Airbus ?

Suite de la page 1

► rythme des commandes, etc... Un seul élément venait ternir cette perspective prometteuse : l'euro et son ascension face au dollar depuis 2003 rendait les avions européens de moins en moins compétitifs.

Le gâchis

Ce danger, toujours présent, n'est sans doute pas suffisant pour remettre en cause la place de premier constructeur aéronautique mondial que possède aujourd'hui le groupe EADS. Une bonne déstabilisation est peut-être nécessaire pour que Boeing puisse reprendre sa place de "leader" de ce marché particulièrement stratégique. Comment ne pas émettre cette hypothèse quand la probabilité que des événements

aussi dissemblables qu'une manipulation politique impliquant des candidats à la future élection présidentielle à la suite d'ouverture de comptes dans un paradis fiscal ; des ventes de "stock-options" par le PDG, sa famille et d'autres dirigeants ; des difficultés industrielles pour suivre la cadence des commandes ; une recomposition du capital social plutôt houleuse ; la fermeture d'une filiale à Bordeaux et la suppression de ses 1000 emplois ; etc... surviennent en quelques semaines et aient pour seul point commun : EADS ? Beaucoup pour une seule entreprise qui ne nous avait pas habitué à une telle présence dans les médias d'investigation.

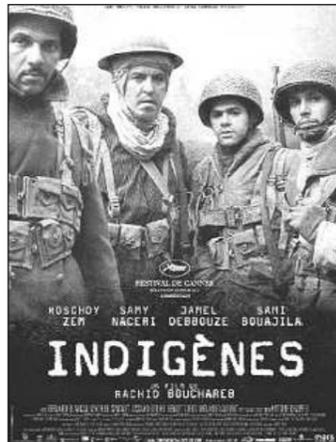
Que l'œuvre de déstabilisation soit un jour confirmée ou non, une certitude demeure : ce gâchis profite principalement et presque uniquement à son seul concurrent, qui peut d'ailleurs déjà en profiter, derrière ce tir de barrage médiatique, pour masquer ses propres difficultés industrielles. Une leçon est égale-

COMBAT DES IDÉES

À propos du film Indigènes

noirs, forgeant une âme pour cette armée d'Afrique.

Celle-ci, engagée en Tunisie dès le 20 novembre 1942, s'est couverte de gloire en Italie, puis libéra le tiers du territoire métropolitain jusqu'au Rhin (et au Danube).



Ses combattants se sont brillamment comportés et beaucoup ont été jusqu'au sacrifice suprême pour la France, ainsi que le montre le film *Indigènes*.

Quel camouflet pour le général De Gaulle qui avait déclaré à Georges Pompidou le 11 juillet 1950 : « J'ai bluffé, mais la Première armée, c'étaient des nègres et des Africains ! ».

Chef du gouvernement, fin 1958, De Gaulle avait avec le budget 1959, réduit substantiellement

les taux des pensions et retraites annuelles accordées aux combattants africains (et indochinois).

Ainsi, malgré les prescriptions de la loi de 1919, les sacrifices de ces anciens combattants n'étaient plus indemnisés au même taux que ceux des anciens combattants métropolitains !

Quel camouflet pour le président Chirac qui, pour faire plaisir à l'ancien terroriste Bouteflika, a fait abroger l'article 4 de la loi du 23 février 2005. Cet article spécifiait qu'il fallait enseigner aux jeunes Français « le rôle positif de la présence française Outre-mer et accorder à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus des territoires d'Outre-mer, notamment de l'Afrique du Nord, la place éminente à laquelle ils ont droit ! ».

Francophonie

Par ailleurs, nous signalons l'intérêt exceptionnel de la diffusion sur France 3 le 24 mai dernier, de l'émission *Des racines et des ailes* concernant l'organisation actuelle de la "Francophonie". Cette émission comportait quatre reportages significatifs dont l'un sur la francophonie au Vietnam.

Le secrétaire général de l'Organisation, le Sénégalais Abou

Diouf, a indiqué que l'initiative de la création de cette organisation revenait aux Africains, Léopold Senghar Senghor (président du Sénégal et membre de l'Académie française), le Nigérien Hamani Diori et le Tunisien Habib Bourguiba. Par le rayonnement de la culture et de la langue française dans le monde c'est avec la solidarité, le développement des populations qui participent à l'Organisation de la Francophonie, qui en est bénéficiaire.

Exprimons notre vive gratitude à Rachid Boucharek et aux acteurs du film *Indigènes* venus d'Afrique du Nord, pour avoir ainsi fait connaître avec l'héroïsme des combattants de l'armée d'Afrique la vérité historique !

Colonel (H)
Henry d'HUMIÈRES

Joseph Santa-Croce GEORGES MATHIEU, CONQUÉRANT DES SIGNES

■ Dans une élégante présentation, Joseph Santa-Croce a réuni ici diverses études sur l'œuvre du maître de "l'Abstraction lyrique" depuis une quarantaine d'années. Il en dévoile les multiples facettes. Mathieu n'est pas seulement un artiste exceptionnel mais un homme qui a réfléchi sur son art et sur la société qui l'entoure : « ... il montre, écrit Joseph Santa Croce, à partir des découvertes de la sensibilité, de la conquête des signes, les voies de la Renaissance des Arts et de la réviviscence de la spiritualité ».

P.P.

* 64 pages, avec un dessin original de Georges Mathieu. Nouvelles Éditions latines. 15 euros (en vente à nos bureaux).

L'ACTION FRANÇAISE

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
Tél. : 01-40-39-92-06 • Fax : 01-40-26-31-63
I.S.S.N. 1166-3286

- Directeur : Pierre Pujot
- Secrétaire de rédaction : Michel Fromentoux
- Politique : Georges Ferrière, Yves Lenormand
- Politique étrangère : Pascal Nari
- Chronique militaire : Bernard Guillerez
- Économie : Henri Letigre, Serge Marceau.
- Enseignement, famille : Michel Fromentoux, chef de rubrique
- Sciences et société : Guillaume Chatzél,
- Outre-mer : Pierre Pujot
- Médecine : Jean-Pierre Dickès
- Livres : René Pillorget, Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico
- Arts-lettres-spectacles : Léon Camus, Renaud Dourges, Monique Beaumont
- Cinéma : Alain Waelkens
- Combat des idées : Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin
- Art de vivre : Pierre Chaumeil
- Chroniques : Jean-Baptiste Morvan, François Leger
- Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
- Photos : François Tabary

Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

Henri LETIGRE

SARKOZY LIGOTE VILLEPIN

La démocratie est impitoyable. Parce qu'il a cessé de plaire à l'opinion manipulée par les grands médias et exprimée par les sondages, Dominique de Villepin devait démissionner. L'idée courait dans tous les milieux politiques, à gauche et à droite. Dans son intervention télévisée le 26 juin Jacques Chirac a annoncé qu'il lui maintenait sa confiance et renouvelé son bail à Matignon jusqu'à l'élection présidentielle. Sans doute, ne pouvait-il faire autrement à moins d'admettre que la majorité parlementaire pourrait le contraindre à changer de Premier ministre, ce qui constituerait un précédent fâcheux pour l'équilibre des institutions et un retour à l'instabilité ministérielle des III^e et IV^e Républiques...

PAR
PIERRE PUJO

La fronde de l'U.M.P.

Depuis des mois, en effet, le Premier ministre doit subir la fronde d'une U.M.P. qui détient à elle seule une très large majorité à l'Assemblée nationale et solidement tenue en mains par son président. M. Sarkozy a promis à ses députés qu'ils seraient réélus dans le sillage de sa propre élection à la présidence de la République, et ils le suivent aveuglément. Or Nicolas Sarkozy a un rival potentiel en la personne de Dominique de Villepin. Il faut donc que celui-ci ne puisse tirer avantage d'un quelconque succès de sa politique. Le ministre de l'Intérieur est ainsi amené à saboter l'action du gouvernement auquel il appartient. L'affaire du "Contrat première embauche" aurait ainsi pu se terminer autrement si M. Sarkozy et son parti avaient été solidaires à fond avec le gouvernement au lieu de ne lui accorder qu'un « soutien critique ». Or, après avoir voté la loi, ils ont souhaité qu'elle fût révisée face aux manifestations de rues. C'est ainsi que MM. Chirac et de Villepin ont été amenés à reculer. Pourtant le projet contesté n'avait rien de scandaleux et apportait au contraire un remède au chômage des jeunes les moins qualifiés.

Gaz de France / Suez

Le président de l'U.M.P. a aussi une grande part de responsabilité dans le report au mois de septembre de vote du projet de loi permettant la fusion entre Gaz de France et Suez. Cette décision est manifestement d'intérêt national face aux ambitions de la société italienne ENEL qui désire mettre la main sur Suez au moyen d'une O.P.A. "inamicale". Il n'y avait

aucune raison de la différer. Trente-sept réunions de concertation avec les syndicats avaient eu lieu et la journée de grève organisée en juin à Gaz de France par la C.G.T. avait été peu suivie. Il y a en effet un risque sérieux de délocalisations et de licenciements au sein du Groupe Suez si l'opération ne se fait pas.

MM. de Villepin envisageait de réunir une session extraordinaire du Parlement en juillet pour faire adopter le projet. L'obstacle est venu des députés U.M.P. craignant d'encourir les reproches de la gauche parce que la nationalisation de Gaz de France est une "conquête sociale" (?) à laquelle on ne doit pas toucher et ces députés, répétons-le, ne pensent qu'à leur réélection... L'accusation de "lâcheté" proférée récemment par M. de Villepin à l'encontre des parlementaires socialistes aurait été mieux appliquée au troupeau des parlementaires U.M.P. parmi lesquels on trouve quelques hommes courageux mais aussi une grande masse de médiocres incapables de faire passer l'intérêt national, dans les circonstances importantes, avant leurs intérêts électoraux. Là encore, M. Sarkozy aurait soutenu sans réserve M. de Villepin que le texte aurait été adopté. Une session extraordinaire est prévue en septembre. Il sera encore plus difficile d'obtenir alors un vote positif, d'autant que certains syndicats pourraient bien associer le refus de la dénationalisation de Gaz de France aux habituelles revendications d'automne et déclencher des "mouvements sociaux" !

D'autres entraves seront mises à l'action du gouvernement au cours des mois qui viennent. Le projet de budget pour 2007 programme la suppression de 15.000 postes de fonctionnaires, et les parlementaires de l'U.M.P. rechignent à en prendre la respon-

sabilité. Une telle mesure est évidemment insensée en période préélectorale !

M. Sarkozy se flattait d'adopter une position de "rupture" pour se démarquer de la pratique politique suivie par les plus récents gouvernements. M. de Villepin s'est flatté de lui couper l'herbe sous le pied en prenant l'initiative de ladite "rupture". Il a ainsi mis en œuvre une certaine flexibilité de l'emploi en cherchant à réformer le code du Travail et voulu dénationaliser Gaz de France. M. Sarkozy a alors glissé sous ses pas toutes toutes les peaux de banane qu'il pouvait...

Fierté nationale

Dès lors, une double question se pose. D'abord, comment la France peut-elle être gouvernée dans ces conditions ? M. Chirac veut croire que oui et a, l'autre jour, repoussé le débat sur l'élection présidentielle au début de 2007 en estimant que la France ne pouvait pas se permettre de perdre un an à cause d'elle. C'est pourtant bien ce qui pourrait se passer. Une sorte d'armistice a été conclu fin juin entre MM. Chirac, de Villepin et Sarkozy, mais la lutte reprendra à l'automne. Pour le ministre de l'Intérieur et ses amis, le gouvernement devrait désormais se contenter d'expédier les affaires courantes. Mais la France peut-elle attendre ?

L'autre question est celle du régime. La première autorité dans l'État est le président de la République. Le passage du septennat au quinquennat a accentué cette primauté. L'élection présidentielle demeure la clé de voûte des institutions. Elle est désormais suivie des élections législatives où le parti du président bénéficie de l'entraînement de sa "légitimité" démocratique toute fraîche. D'où l'acharnement des hauts barons du régime à conquérir le trône élyséen. Il peut cependant en résulter un grave préjudice pour le pays. Le gouvernement en panne, les réformes différées, la surenchère démagogique des candidats hypothèquent l'avenir du pays.

En comparaison de la médiocrité de la vie politique la vague de fierté nationale suscitée par les succès de l'équipe de France dans le Mondial de football fait réfléchir. On se dit que ni les politiciens ni les institutions ne sont à la hauteur des exploits des Français (et pas seulement dans le domaine du football). Ceux qui doutent de la France, les "déclinologues" se trouvent dans le monde politico-médiatique, mais non dans le pays réel.

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'A.F.

Nos seuls soutiens, c'est vous !

■ Le mouvement de solidarité avec le journal, aux prises avec de graves difficultés financières, se poursuit. Une abonnée fidèle nous écrit qu'elle « veut venir en aide à ce cher journal très apprécié » ; une autre nous envoie sa participation « pour le matériel du Roi » en faisant référence au nouveau photocopieur que nous avons dû acheter récemment. Il nous fallait 25 000 euros pour le 1^{er} juillet. Il nous en manque 5 000, mais nous comptons sur la générosité de nos lecteurs en leur signalant que nous devons réunir cette année un total de 55 000 EUROS.

Pendant l'été L'Action française 2000 continuera à paraître deux fois

par mois. Nous ne voulons pas en effet relâcher notre vigilance nationale. Demandez le journal dans les maisons de la presse, diffusez-le en le vendant à la criée, recrutez des abonnés en faisant lire L'Action française 2000 autour de vous.

Notre journal est indépendant de tout intérêt financier ou électoraliste. C'est là une liberté très précieuse. Méditez l'aventure du quotidien Libération dont le propriétaire capitaliste vient de mettre à la porte le directeur-fondateur. Nous avons la chance d'être affranchis d'un tel risque, car nous avons pour seul soutien nos lecteurs et amis. Merci de répondre à notre appel.

P.P.

N.B. - Prière d'adresser les versements à M^{me} Geneviève Castelluccio, A.F. 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

LISTE N° 10

Virements réguliers : M. Derville, 7,62 ; M^{me} Yvonne Peyrerol, 15,24 ; M^{lle} Annie Paul, 15,24 ; G^{al} le Groignec, 15,24 ; Robert Thomas (2e trimestre), 45,72 ; François Favre (3 mois), 50 ; M^{me} Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; Vincent Claret-Tournier, 15 ; M^{lle} Lucienne Boussot (3 mois), 50 ;

M^{me} Marie-Christiane Leclercq, 30 ; M^{me} Françoise Bedel-Giroud, 30,49 ; Henri Morfin, 32 ; M^{me}

Tatiana de Prittwitz, 45,73 ; Jacques Bentégeat, 53,36 .

Légion des Mille : Jean-Pierre Lafosse, 200.

Pour le photocopieur :

Jean-Baptiste Morvan, 30 ; M^{lle} Perrot, 52 ; Bernard Delaporte, 50 ; Georges Chauvet, 50 ; anonyme, 76,22 ; Anonyme, 100 ; M^{lle} Nicole Blandin, 100 ; M^{me} Charles Bedel de Buzareingues, 100 ; François Jacquemet, 100 ; Dr André Charles, 100 ; Jacques Lamonerie, 20 ; M^{me} Monique Labadie, 100 ; Théophile Chaussonaud, 700 ; Pierre, Nantes, 10 ; Jean-Marie Droniou, 4 ; M. et M^{me} Charlie Schepens, 15.

Total de cette liste : 2 299,73 €

Listes précédentes : 17 401,38 €

Total : 19 701,11 €

Total en francs : 129 230,81 F

François Asselineau, conseiller de Paris, a donné le 14 juin une substantielle conférence à la Sorbonne, sous l'égide du Rassemblement pour l'indépendance et la souveraineté de la France (R.I.F.). Elle avait pour thème : Qui gouverne la France ?

À l'aide de projections, de photographies et de tableaux, il a passé en revue des membres de la commission de Bruxelles, montrant qu'ils sont liés à des intérêts américains. Le conférencier a poursuivi en évoquant la Banque Centrale Européenne et la Cour de Justice européenne dont les décisions s'imposent à la France dans de nombreux domaines. Il a aussi décrit le fonctionnement des 15 000 lobbies (groupes de pression) installés à Bruxelles parmi lesquels la France est quasiment absente, car, dit-il, « les Français ne savent pas faire ». La quasi totalité des lobbies défendent des intérêts anglo-saxons.

Il y a aussi des sociétés de relations publiques très influentes qui mènent des campagnes de dénigrement et de désinformation ou bien de promotion de certains thèmes. Elles font la guerre aux nations et promeuvent la Constitution européenne. Elles ne craignent pas d'user de l'intimidation en mettant les Français devant le fait accompli en matière d'intégration européenne, en leur faisant croire qu'aucun problème ne peut être résolu par une France indépendante.

En conclusion, le conférencier a expliqué qu'aucune autre Europe n'est possible, il n'y a rien à attendre si nous voulons préserver notre indépendance et nos libertés.

Un débat avec la salle, présidé par le professeur Jean-Paul Bled, a suivi. François Asselineau ayant eu l'imprudence de justifier la politique algérienne du général De Gaulle, une partie des assistants ont manifesté leur réprobation. On ne peut pas condamner le "prétendu" sens de l'histoire pour rejeter l'actuelle construction européenne et s'appuyer sur lui pour justifier la livraison au F.L.N. de notre province d'Algérie.

P.P.

DES ROYALISTES
IRANIENS
À L'ARC
DE TRIOMPHE

Des royalistes iraniens ont pris d'assaut le 13 juin au soir l'Arc de Triomphe, s'y sont suspendus avec des cordages à plus de 45 mètres du sol, et y ont déployé une grande banderole revendicatrice ainsi qu'un drapeau de la Perse antique.

L'opération a pris fin le 14 juin vers 14 heures après que les audacieux commandos royalistes se furent détachés du haut de l'Arc de Triomphe suite à l'intervention de la police.

Les royalistes iraniens n'avaient aucune intention de profaner d'un haut-lieu dédié au souvenir des combattants français de toutes les guerres, mais seulement de signifier par une action spectaculaire leur rejet du régime actuel de Téhéran. Quelque sympathie que nous ayons pour les partisans du Shah, nous croyons cependant préférable que l'Arc de Triomphe soit tenu à l'écart des conflits politiques étrangers.

P.P.

Pour des garanties contre l'Europe supranationale

■ Le 27 mai 2006 un colloque universitaire s'est tenu à la Sorbonne sur le thème *Le "Non" un an après*. M. Olivier Gohin, pro-



fesseur agrégé de droit public à l'Université Panthéon-Assas Paris II, y a présenté une communication ayant pour titre *Quelles garanties dans la Constitution française contre l'Europe supranationale ? Il a bien voulu nous autoriser à en publier le texte, ce dont nous le remercions vivement.*

1. Il faut rappeler quelques évènements perdus de vue à l'occasion du projet de traité établissant une Constitution pour l'Europe : il n'y a pas d'État sans constitution ; et, réciproquement, il n'y a pas non plus de constitution sans État. Les constitutions internationales, comme celle qui régit l'Organisation internationale du travail (O.I.T.), ne sont pas des constitutions au sens juridique du terme : toute constitution contemporaine est, à la fois, statut de l'État et charte des libertés.

2. C'est précisément parce que, même à mots couverts – selon le mode communautaire tant éprouvé – l'Union européenne a voulu s'afficher comme un État qu'elle a proposé une constitution. Cet État européen aurait été un État fédéral, d'ailleurs mal agencé, et la France, en tant qu'État membre, un État fédéré, d'ailleurs peu protégé. Toutefois, un État fédéré n'est pas un véritable État, mais une entité politique autonome, privée de la souveraineté externe et interne. Dès lors, sa constitution n'est plus l'expression d'une souveraineté, mais une norme subordonnée de l'ordre juridique fédéral. C'est donc parce que la France n'a pas voulu disparaître en tant qu'État souverain qu'elle a refusé la Constitution européenne.

Consolider un acquis fondamental

3. Autrement dit, le Non à la Constitution européenne du 29 mai 2005 a été *a contrario* une réitération du Oui à la Constitution française du 28 septembre 1958, c'est-à-dire une autre façon de voter, à nouveau, en faveur de la Constitution de la France en tant que la souveraineté nationale y est affirmée par deux fois : cela résulte directement de l'article 3 du texte de 1958 ainsi que, par renvoi, de l'article 3 de la Déclaration de 1789, reconstitutionnaliste en 1973 : « **La souveraineté nationale appartient au peuple français** » ou en-

core « **le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation** ».

4. Il reste, à présent, à consolider cet acquis fondamental que les politiques refusent d'admettre. Et, à cet effet, il importe que la Constitution française apporte elle-même des garanties contre l'Europe fédérale ou supranationale – on dit la même chose – en partant d'une idée simple : l'Union européenne est actuellement une organisation internationale, le Conseil constitutionnel nous le rappelle dans sa décision du 19 novembre 2004. Elle ne peut donc devenir un État fédéral qu'en passant formellement par un dernier traité qui se présente comme une constitution et qui est admis, par tous les États membres, comme une véritable Constitution.

Or, un traité peut être soumis, en France, au contrôle de constitutionnalité, mais pas forcément. Par exemple, l'Acte unique européen de 1986 n'a pas été soumis au Conseil constitutionnel, pas plus le traité de Nice de 2001 sur la base duquel l'Union européenne fonctionne à présent. Dès lors, comme il y a un contrôle obligatoire de constitutionnalité des lois organiques, **il faut que la Constitution française prescrive le contrôle obligatoire des traités communautaires.**

La révision par référendum

5. Au surplus, depuis 1992, chaque fois qu'un tel traité a été soumis au Conseil constitutionnel, Maastricht 1992, Amsterdam 1997 ou Rome 2004, il a été considéré, à bon droit, que ce traité communautaire portait atteinte aux conditions essentielles de l'exercice de la souveraineté nationale, c'est-à-dire qu'il était contraire à la Constitution. Pour surmonter une telle contrariété, une révision constitutionnelle est nécessaire avant l'autorisation de ratification du traité pour que la Constitution (norme de contrôle) soit mise en conformité avec le traité (norme contrôlée), selon un schéma juridiquement bizarre, mais politiquement convenable. L'expérience prouve que cette révision préalable est toujours passée par la voie parlementaire et qu'elle a toujours été obtenue à une majorité écrasante dans chacune des deux assemblées, tant en 1992 qu'en 2005 : 92 % des députés, représentants de la Nation française, étaient favorables à la Constitution européenne et ont accepté de réviser la Constitution française à cet effet. **Il faut que la Constitution française prévoie l'adoption par référendum de toute révision consécutive à une déclaration d'inconstitutionnalité sur un traité communautaire.**

On serait ici dans une nouvelle hypothèse de référendum constituant obligatoire qui existe déjà dans deux cas : pour adopter une proposition de loi constitutionnelle ou pour admettre tout nouvel État

membre de l'Union au-delà de la Roumanie, de la Bulgarie ou de la Croatie. Comment ? Les Français devront nécessairement se prononcer par référendum sur l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne (Const., art. 88-5) et ils ne devraient pas nécessairement se prononcer par référendum pour la création d'une Europe supranationale, avec ou sans la Turquie ?

6. Cela ne suffit pas. Une hypothèse supplémentaire de référendum est encore à prévoir qui touche, non plus l'article 89 sur la révision de la Constitution, mais l'article 11 sur l'autorisation de ra-



Le siège du Conseil constitutionnel

tification d'un traité, ici communautaire. On ne rendra jamais assez grâce au président Jacques Chirac d'avoir décidé de soumettre à référendum l'autorisation de ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe pour la première raison que ce texte était bien un texte constitutionnel et qu'il signifiait explicitement la subordination de la Constitution française, non plus imposée par la Cour de Luxembourg, mais admise par l'État français.

Il faut que la Constitution française oblige désormais à passer par la seule voie du référendum pour autoriser toute ratification d'un traité communautaire par la France, référendum qui doit être distinct de celui envisagé dans le cas précédent, pour deux raisons : d'une part, la révision est nécessairement préalable à l'autorisation de ratification et donc le référendum de révision serait nécessairement organisé avant le référendum d'autorisation de ratification, la Constitution française pouvant prévoir un délai de carence entre ces deux référendums consécutifs, par exemple d'un an ; d'autre part, on doit avoir référendum d'autorisation de ratification en toute hypothèse, même si le Conseil constitutionnel qui serait obligatoirement saisi du traité communautaire, considère que ce traité n'est en rien contraire à la Constitution.

Suprématie de la Constitution française

7. Ces trois verrous de texte disent suffisamment que, si le peuple français est souverain dans

l'exercice de son pouvoir constituant, c'est qu'il est en mesure de maîtriser directement son destin. Mais ces garanties ne suffisent pas. **Il faut également que la Constitution française affirme sa propre suprématie à l'encontre de tout traité de droit international, européen ou communautaire ainsi que de tous les actes des Communautés européennes et de l'Union européenne, c'est-à-dire sa suprématie à l'encontre notamment du droit communautaire originaire et dérivé.**

En s'éloignant quelque peu de la proposition du député Jacques Myard enregistrée le 22 juin 2005 sous le n° 2408, en clarifiant la décision du Conseil constitutionnel du 19 novembre 2004 et en transposant l'article 1-6 de l'ex-future Constitution européenne, on voudrait que l'article 3 de la Constitution comporte un second alinéa ainsi rédigé : « **La présente Constitution est la norme suprême de l'ordre juridique en France. Elle prime notamment le droit de l'Union européenne dans tous ses éléments** ». Et pour que les choses soient nettes, on pourrait préciser, dans le texte de révision, que cette primauté de la Constitution française vaut aussi pour les actes de droit communautaire dérivé ainsi que les décisions des juridictions communautaires.

8. Il importe enfin de consolider le droit de retrait de toute organisation internationale qui doit être expressément prévu pour pouvoir être exercé, ce qui n'est pas le cas des actuels traités communautaires, malgré l'avancée remarquable que constituait en ce sens – c'était bien la seule – l'article 1-60 de l'ex-future Constitution européenne sur le retrait volontaire de l'Union. **Il faut donc que la Constitution française prévienne, au surplus, que la France peut décider unilatéralement de se retirer, à tout moment, de toute organisation internationale, notamment européenne ou communautaire, conformément à ses règles constitutionnelles.**

Voilà cinq propositions constitutionnelles simples et précises. **S'y ajoute, bien entendu, l'abrogation de l'alinéa 2 de l'article 88-1 qui ouvre la possibilité pour la France de participer à l'Union européenne dans les conditions du traité de Rome rejeté ainsi que du titre XV de la Constitution, dans sa rédaction prévue pour se substituer à la rédaction actuelle.** Il ne serait pas mauvais que les représentants du peuple français trouvent l'occasion de cette nouvelle révision constitutionnelle pour venir à résipiscence au lieu de faire, depuis un an, comme si le pays réel n'avait pas gravement démenti le pays légal.

Au total, cette vingtième modification de la Constitution fran-

çaise, la dixième depuis 1998, permettrait surtout de réconcilier les Français avec la construction européenne en leur donnant la certitude que l'Union ne se fera plus contre les États membres et qu'elle sera bien, dans l'avenir, ce qu'elle doit rester si elle veut vraiment réussir : une confédération d'États souverains. Ce n'est tout de même pas si compliqué à comprendre.

N.B. – C'est par erreur que le professeur Olivier Gohin, professeur à l'Université de Paris II, a été indiqué dans notre numéro 2700 comme enseignant à l'Université de Paris VIII. Nous le prions de bien vouloir nous excuser.

A.F.

TÉLEX

Tacle manqué pour Le Pen

Le sélectionneur de l'équipe de France aurait-il « **exagéré la proportion de joueurs de couleur** » pour des motifs idéologiques ? En réponse aux accusations de Jean-Marie Le Pen, Lilian Thuram a déclaré : « **Nous sommes très fiers d'être Français. [...] Ce qui est bien dans le football et en France, c'est que les gens fêtent les joueurs français sans se poser la question de savoir s'ils sont noirs ou pas. Simplement parce qu'ils sont Français.** » Sans verser dans la surenchère antiraciste, le défenseur a rappelé, sur un ton très juste, que la couleur du maillot importe davantage que celle de la peau. Allez les Bleus !

Nouveau scandale Gaymard

Clara Gaymard abandonne la présidence de l'Agence française pour les investissements internationaux. Le 1^{er} septembre, elle prendra la direction de la filiale française de Général Electric. Qu'elles exercent dans le privé comme dans le public, nos élites seraient-elles toutes apatrides ?

Respect des électeurs

Le 14 juin, les députés au Parlement européen ont adopté une résolution réaffirmant leur soutien au Traité constitutionnel. Des élus UMP, PS et Verts ont même rejeté deux amendements visant à rappeler la règle de l'unanimité pour la ratification et les invitant à exprimer leur respect pour le résultat des référendums français et néerlandais !

G.D.

La passion de la vérité

La foule des grands jours catholiques et français était ce vendredi 16 juin à Saint-Nicolas du Chardonnet pour assister Georges-Paul Wagner, décédé le dimanche précédent, dans l'instant où il comparaisait devant le juste Juge, lui qui fut devant l'incertaine justice des hommes le défenseur de la France qui ne renonce pas. La *Prière de la fin* de Charles Maurras, citée par l'abbé Alain Lorans dans son homélie, était sur bien des lèvres et dans bien des cœurs, en pensant à « **ce vieux cœur de soldat** » qui, à l'instar de celui de son maître, « **n'a point connu la haine** ».

Dans la ligne de Daudet...

M^e Thierry Bouclier évoque ci-dessous le défenseur de l'Algérie française, de l'Action française, de Mgr Lefebvre, du docteur Dor, de Jean-Marie Le Pen... Nous voudrions ici montrer que, dans la ligne de Léon Daudet, Georges-Paul Wagner, journaliste, a été l'une des plus belles plumes dignes de la langue française et a su jeter sur une actualité rarement exaltante un regard acéré soutenu par une vaste culture, un grand sens de l'humour et une solide foi catholique – ce qui

lui évitait de s'appesantir sur les vicissitudes du monde politique et l'aidait à puiser les éléments d'une réflexion sur les lois immuables du salut national. C'est pourquoi ce lutteur "n'a point connu la haine" et a pu intituler son dernier ouvrage *Les ailes de l'espérance* (1).

Dans ces pages reproduisant ses chroniques confiées chaque lundi à notre confrère *Présent*, Georges-Paul Wagner plaide pour une Europe « **qui se souviennent de ses cathédrales et de ses pèlerinages** » faute de laquelle les nations dépérissent, notamment la France chiraquienne sur la voie de l'abandon. Il a toutefois souvent exprimé l'idée que dans l'effondrement de toutes les certitudes (même républicaines...) et le désordre de toutes les tolérances, un beau jour les Français se rendraient compte qu'ils courent au néant et chercheraient à s'accrocher à ce qui dure. Il savait que le salut ne pourrait pas venir de la classe politique, mais de quelques-uns, donc d'une « **chevalerie qui se reconstituerait et apporterait à cette société avilie, abaissée, sexuellement obsédée, un peu d'une hauteur qui ne serait pas**

par **Michel FROMENTOUX**
vice-président
de l'Association professionnelle
de la Presse monarchique et catholique

hautaine, mais au contraire bienveillante aux petits ».

Ne nous étonnons pas qu'il ait su recueillir de sa courte mais intense expérience de député de justes réflexions sur ce qu'il a appelé *La Comédie parlementaire* (2). Il y a défendu en 1986 et 1987 avec un talent rare aujourd'hui en un tel milieu la famille, les mœurs, la sé-



Georges-Paul Wagner

curité publique, l'identité française. Proclamer de fortes vérités comptait plus pour lui que de se lamenter sur leur peu d'échos.

...et de Maurras

La constatation des entraves imposées aux députés pour faire passer au parlement de saines idées n'avait pu que renforcer son espérance monarchique, bien qu'il ne se fût jamais aveuglé sur les difficultés d'une restauration actuellement. Il fustigeait l'État issu de 1789 qui a proclamé « **la majorité de tous** » pour installer « **sa tutelle auprès de chacun** », tutelle toujours plus pesante avec le bourrage de crânes par les écoles et les "étranges lucarnes"... Dans *L'entre-trois-guerres* (3), il comparait les Français à la recherche depuis 1791 d'une constitution qui tienne à « **ces insomniaques qui changent sans cesse de position dans leur lit sans trouver le sommeil** ».

Pour nous le plus beau livre de Georges-Paul Wagner restera son *Maurras en justice* (4), où il dresse le saisissant portrait du maître de

l'A.F. qui a passé un dixième de sa vie en prison pour ses idées et que, devant une justice de guerre civile, même la mort n'effrayait pas. « **La violence c'est que vous soyez où vous êtes et que je n'y sois pas** », osait rétorquer au procureur cet accusé que Wagner se serait surpassé à défendre...

Par ses livres, par les échos de sa voix, par son exemple, Georges-Paul Wagner, homme d'une remarquable urbanité, grand ami dès ses jeunes années de l'Action française, directeur après-guerre de l'Institut de politique nationale, orateur plus tard toujours empressé de l'Institut d'Action française, président depuis 2001 de l'Association professionnelle de la Presse monarchique et catholique, aura communiqué à tous ses amis cette passion de la vérité qu'il avait lui-même héritée de Maurras.

(1) *Les ailes de l'espérance*. Éd. Godefroy de Bouillon, 2005.

(2) *La Comédie parlementaire*. Éd. de *Présent*, 1987. Lire aussi *D'un palais l'autre*. Éd. Dominique Martin Morin, 2000.

(3) *L'entre-trois-guerres*. Éd. Dominique Martin Morin, 2001.

(4) *Maurras en justice*. Éd. Clovis, 2002.

Un grand avocat s'en est allé

M^e Georges-Paul Wagner n'est plus. Une grande voix s'est éteinte. Après Jean-Louis Tixier-Vignancour en 1989, Jean-Marc Varaut l'année dernière, le barreau de Paris perd encore "un monstre sacré". La France, si elle était encore la France, aurait été en deuil. Mais de même que la Révolution n'avait pas besoin de poètes aux rimes merveilleuses, la République peut se passer d'un avocat aux talents infinis.

Je me remémore Georges-Paul Wagner lorsque, dans les années 1990, il présidait les réunions de l'Institut de formation nationale. Le jeune étudiant en droit que j'étais s'y rendait presque plus pour l'entendre présenter, en quelques minutes, l'invité du jour, que pour écouter ce dernier parler plus d'une heure. Du haut de mes vingt ans, m'initiant aux subtilités de Domat et Portalis, M^e Wagner représentait l'avocat que j'espérais, sans bien

sûr y croire, devenir. À l'époque, Georges-Paul Wagner avait déjà perdu son siège de député qu'il avait gagné en 1986 sous les couleurs du Rassemblement national. Durant deux années, le député monarchiste des Yvelines avait été un des plus brillants que la République eut à connaître.

François Brigneau écrit un jour, à propos d'un célèbre journaliste circulant uniquement en Solex, qu'un homme qui se déplace de cette manière, ne peut pas être totalement mauvais. Un mouvement, comme le Front national, qui accueille en son sein un homme de la noblesse de M^e Wagner, a nécessairement de bons côtés.

Nous n'avons fait réellement connaissance qu'au début des années 2000 lorsque j'avais sollicité son témoignage dans le cadre de la rédaction de la biographie que je consacrais à Jean-Louis Tixier-Vignancour. Je me souviens de ce

par **Thierry BOUCLIER**
Docteur en droit, Avocat à la Cour

déjeuner, non loin de son cabinet où, avec une grande gentillesse, il m'avait conté mille anecdotes sur Tixier qu'il avait bien connu. Il suivit mon modeste travail avec une attention toute paternelle, acceptant de corriger mon manuscrit dont il fut le premier lecteur, me prodiguant de précieux conseils pour rendre mon récit plus vivant.

Sans lui, la biographie de Tixier n'aurait sans doute jamais été publiée.

Une anthologie de la langue française

Les avocats sont souvent bons plaideurs ou bons écrivains, mais rarement les deux à la fois. M^e Wag-

ner possédait ces deux qualités. Qu'il plaide ou qu'il discoure, son auditoire, sentant la conclusion venir, n'avait qu'une envie : l'interrompre poliment pour lui demander de ne surtout pas s'arrêter.

Lorsque la parole se fit plus rare, la plume prit le relais. Ses mémoires en deux tomes, comme son *Maurras en justice*, font partie de ces livres qui ne sont jamais totalement refermés. Ses chroniques du lundi dans *Présent*, jamais citées dans une seule revue de presse, forment pourtant une anthologie de la langue française. Lors de notre dernière rencontre, M^e Wagner m'avait raconté qu'il rédigeait un ouvrage sur le chancelier Maupeou. Puisse ce livre, s'il a pu effectivement l'écrire, paraître à titre posthume.

Cher confrère, vous n'êtes plus. Avec vous, c'est une page de l'histoire du mouvement national, né avec Maurice Barrès, et incarné par

Charles Maurras, qui se tourne. Le meilleur d'entre nous s'en est allé alors que le chemin menant la Patrie à sa renaissance semble encore si long. Je ne formerai qu'un vœu, qui restera sans doute pieux : que l'union faite autour de votre dépouille ne soit pas d'un jour, mais se poursuive au cours des mois et des années à venir.

M^e Wagner est parti, mais nous savons qu'au Paradis céleste, qui accueille tous ceux ayant œuvré pour que France et Chrétienté continuent, il n'est pas seul. Aux côtés de Maurras, de Daudet, et de toutes les grandes figures de l'Action française, il nous observe avec la gentillesse et la courtoisie qui étaient les siennes lorsqu'il était encore présent parmi nous. Puisse-t-il continuer le combat pour la France en étant fidèles à l'exemple qu'il nous a légué.

Une lettre d'Aymeric Chauprade

À la suite de la lettre de Bernard Guillemez publiée dans notre numéro 2703, Aymeric Chauprade nous a adressé ce droit de réponse.

Aymeric Chauprade calomnié !

Chers amis, le simple fait de penser que j'ai pu laisser calomnier l'Action française est en soi une calomnie qu'il faut laver !

Déçu à juste titre par un ouvrage de très médiocre facture et bourré d'erreurs historiques (*Dictionnaire des idées politiques* publié chez Ellipses), comment notre ami Bernard Guillemez peut-il croire que je suis le responsable d'un tel méfait éditorial ? Ellipse publie chaque année cinq cents nouveaux livres, ceci dans de nombreux domaines scientifiques et littéraires ; les éditeurs travaillant pour cette noble maison sont nombreux : je n'en suis qu'un parmi

DANS NOTRE COURRIER

d'autres. Les livres dont je suis l'éditeur font forcément mention de mon nom. Tel n'est pas le cas du livre de M. Hocq. Je n'ai donc pas eu connaissance de ce vilain livre avant sa parution car si tel avait été le cas je ne l'aurais tout simplement pas publié.

Voilà donc une accusation de collaboration qui me tombe dessus et qui est tout aussi infondée que celle dénoncée par Bernard Guillemez à l'encontre de l'A.F. ! Au fond, la leçon à tirer de cette histoire sans grande importance est que, lorsque l'on défend les idées de la continuité, il faut aussi croire en la constance de ses amis.

Aymeric CHAUPRADE

Nous n'avons pas calomnié Aymeric Chauprade, mais simplement réagi à une publication dont certains lecteurs pouvaient

penser qu'elle était patronnée par lui. Nous le remercions de nous donner l'occasion de publier cette mise au point sur son activité d'éditeur. Il montre ainsi sa fidélité aux idées qui nous sont chères.

P.P.

Empirisme organisateur

... L'Action Française 2000 me paraît plus que jamais de qualité, tant par son équipe que par le dossier présenté à chaque numéro. Le compromis souverainiste, la francophonie, l'intégration à la nation des immigrés musulmans de bonne volonté, voilà des causes essentielles que vous savez défendre. Ce qui ne vous empêche pas, au contraire, d'affirmer sans cesse la nécessité du roi.

Vous savez que pour moi le royalisme doit être œcuménique et je voudrais soutenir toutes ses diverses expressions dans la mesure où elles restent fidèles à la Famille de France – même si elles m'irritent parfois. Cependant *L'Action Française 2000* a sa place privilégiée qui n'est pas seulement due à sa priorité mais aussi à son bon sens et à son talent. Vous êtes fidèle à Charles Maurras, à « **l'idée juste obéie héroïquement** », selon « **le conseil de Dante** », mais vous savez que « **la tradition est critique** » comme aimait à le répéter le maître et que cette critique s'applique aussi à l'héritage du "maurassisme" dont certains schémas formés lors de l'Affaire Dreyfus et dans une Europe dominatrice ne s'appliquent plus en d'autres temps et risquent de dégénérer en "système" ce que Maurras haïssait. Il faut toujours en revenir à "l'empirisme organisateur".

François CALLAIS (Compiègne)

Un Monténégro indépendant

L'indépendance du Monténégro est naturellement une nouvelle catastrophe qu'il faut situer dans le contexte général de la politique aberrante qui a été menée au XX^e siècle dans cette région de l'Europe. L'éclatement de l'Autriche-Hongrie en quatre États non viables économiquement et ce en conservant des minorités à la fois dans ces quatre États mais aussi à l'extérieur, fut la première série d'erreurs diplomatiques des Alliés en 1918. La division de la Tchécoslovaquie en deux États indépendants, l'annexion d'une province à l'U.R.S.S., puis à l'Ukraine et l'expulsion scandaleuse des Allemands des Sudètes fut la première conséquence à retardement de cette erreur première. La division en six États de la Yougoslavie, dont le Monténégro aujourd'hui, est la deuxième conséquence visible à ce jour.

Des États non viables

Dans ce Sud-Est européen nous avons donc quinze États dont six catholiques : Autriche, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Slovaquie et Croatie ; – sept orthodoxes : Serbie, Macédoine, Monténégro, Grèce, Chypre, Roumanie, Bulgarie ; – et deux à majorité relative musulmane : Albanie et Bosnie-Herzégovine. Il va donc falloir organiser, dans le cadre de l'Union européenne, ces quinze États sous l'angle économique, sous l'angle des relations internationales et ce en tenant compte des nombreuses minorités dans chacun de ces pays.

Ce premier palier inférieur étant atteint, il ne faudrait pas persévérer dans l'erreur, et démembrer aujourd'hui les provinces de ces mêmes États. La discussion qui est en cours à Vienne aujourd'hui, concernant le Kosovo est assez inquiétante. Edgar Faure s'exprimait avec réalisme

lorsqu'il affirmait : « **Ce n'est pas parce qu'une situation est abominable qu'il ne peut y avoir pire** ». Si des mesures funestes étaient prises dans cette province serbe, d'autres problèmes se poseraient en Transylvanie, dans le Banat roumain ou serbe, en Macédoine, etc. etc. sans invoquer d'autres précédents et conséquences en Europe occidentale.

Il faut surveiller de très près Solana, le ministre des Affaires étrangères européen, qui a eu et continue à avoir un rôle funeste dans les affaires.



Le Monténégro devient le 192^e État membre de l'ONU

Sur le plan pratique le Monténégro n'est pas viable. La totalité de ses dirigeants (majorité et opposition) viennent du communisme de Tito et Milošević. La corruption et la criminalité organisée sont le fait, principalement, de ces dirigeants.

Il faut cependant rappeler que l'indépendance du Monténégro a été restaurée après quatre-vingt-huit années, que son rattachement à la Yougoslavie avait été douteux et que le roi Nicolas II, vainqueur de la guerre de 1914-1918, avait été injustement traité par les Alliés, la Yougoslavie et plus particulièrement la France.

L'interférence de la soi-disant Justice internationale, qui a pour seul but aujourd'hui de justifier l'inqualifiable intervention en Bosnie et en Serbie des nations occidentales, crée une perturbation aussi négative qu'artificielle, supplémentaire.

Gérald BEIGBEDER

LA CRISE PALESTINIENNE Malédiction

par
Pascal NARI

En sortira-t-on jamais ? Telle est la question que l'on est en droit de se poser à propos de l'interminable crise, ou plutôt tragédie palestinienne. La Palestine serait-elle frappée d'une malédiction ?

Ehoud Olmert donne l'impression de vouloir liquider le parti islamiste. Avec l'intention de négocier ensuite sérieusement avec Mahmoud Abbas ? On ose l'espérer.

Il y a quelques jours un petit-déjeuner très courtois et souriant pris par le président Mahmoud Abbas et le Premier ministre Ehoud Olmert sous les auspices du roi Abdallah de Jordanie, leur accolade très médiatique et la promesse d'une "vraie" rencontre organisée par le président égyptien Hosni Moubarak, avaient ravivé les espoirs.

Mahmoud Abbas paraît sincèrement désirer arriver à un accord acceptable avec l'État hébreu. C'est la seule issue qui lui reste. Il avait même engagé le processus d'un référendum pour contourner l'opposition de "son" gouvernement dirigé par les islamistes de Hamas et avoir les mains libres pour conclure une paix avec Israël.

Telle semblait également être la position d'Ehoud Olmert et du cabinet israélien. Une courte majorité de l'opinion israélienne, mais une majorité tout de même, souhaite de vraies négociations de paix avec les Palestiniens. En outre, Washington, Paris, Moscou et les deux chefs d'État arabes influents en la matière, ceux d'Égypte et de Jordanie, poussaient et poussent toujours l'État hébreu à s'engager enfin dans un processus de résolution pacifique d'une crise qui n'a que trop duré et déstabilisé toute une région sen-

l'enlèvement du caporal israélien étaient destinés à torpiller le processus de paix, auquel les dirigeants de ce même Hamas faisaient semblant de vouloir se rallier.

Une provocation bien calculée

Il a suffi le 25 juin, qu'un groupe armé du Hamas pénètre en territoire israélien au point de passage de Kerem Shalom, tue deux militaires de Tsahal et en enlève un troisième, petit-fils d'un émigrant français, pour que tous ces espoirs disparaissent pour longtemps.

Il est vrai que malgré la condamnation de l'autorité palestinienne, qui ne fait rien pour les empêcher et n'en a d'ailleurs pas les moyens, les groupes islamistes n'ont jamais cessé de tirer des roquettes artisanales sur le territoire israélien faisant de nombreux dégâts, que le Hamas désormais au pouvoir en Palestine préconise toujours la destruction de l'État d'Is-

l'enlèvement du caporal israélien étaient destinés à torpiller le processus de paix, auquel les dirigeants de ce même Hamas faisaient semblant de vouloir se rallier.

Au moment où nous écrivons, ce lundi matin, malgré une courte pause due à la médiation égyptienne, l'opération israélienne continue. Même les bureaux, vides il est vrai, du Premier ministre palestinien ont été détruits dimanche 2 juillet. Ehoud Olmert donne l'impression de vouloir liquider le parti islamiste. Avec l'intention de négocier ensuite sérieusement avec Mahmoud Abbas ?

On ose l'espérer.

Le silence de la communauté internationale

Le fait frappant dans cet épisode sanglant est la quasi absence de toute réaction internationale, même de pure forme, même de la part des gouvernements arabes.



Ehoud Olmert, Mahmoud Abbas et Abdallah II

raël que l'autorité palestinienne a reconnu à Oslo il y a une quinzaine d'années et à maintes reprises depuis. Il est également vrai que le Hamas bénéficie de l'aide des régimes de Damas et de Téhéran, eux aussi ennemis proclamés de l'État juif.

Mais ces éléments sont-ils suffisants pour permettre à Tel Aviv de déclencher une opération de grande envergure pour libérer le soldat capturé, de détruire encore davantage les infra-structures d'une région déjà durement frappée, d'enlever des ministres et des parlementaires palestiniens, fussent-ils islamistes et très probablement complices des preneurs d'otages et des terroristes islamistes ?

On peut en douter. Cette opération de châtement collectif de légitime défense, selon les Israéliens, est disproportionnée et juridiquement discutable.

Malgré un vague texte élaboré le 27 juin par les représentants du Hamas et du Fatah, inspiré par certains prisonniers politiques détenus en Israël, le Hamas n'a pas renoncé à la violence terroriste. Le texte, au demeurant un projet, reste largement en deçà de ce que les accords d'Oslo et de Camp David, pour ne parler que des plus importants, avaient convenu.

Il ne fait politiquement aucun doute que l'opération du Hamas et

Paris, dans un communiqué très modéré, a invité Tel Aviv à la retenue. C'est tout. Et Moscou suggère la modération !

On a l'impression que de nombreux États impliqués dans la région voudraient ainsi laisser les mains libres à l'État d'Israël. Même l'Égypte et la Jordanie n'y verraient que des avantages.

Si tel est l'objectif recherché, le sauvetage du caporal enlevé n'étant que prétexte, il pourrait techniquement être atteint. Cela ne résoudre pas le problème palestinien. Les islamistes ne souhaitent pas non plus une solution pacifique mais une situation de crise aigüe.

La réaction israélienne, que jusqu'à cet instant la communauté internationale laisse se développer, n'aura des conséquences politiques bénéfiques que si elle débouche sur un vrai processus de paix entre les deux communautés, israélienne et palestinienne. Dans le cas contraire, les islamistes gagneront leur pari suicidaire et atteindront leur objectif : envenimer la crise, faire verser davantage de sang, recruter d'autres "kamikazes", déstabiliser encore plus la région et l'Occident.

Une fois de plus l'urgence absolue d'une solution politique à la crise palestinienne s'impose.

Appel pour la dépenalisation de la Pensée

Il y a peu de temps encore, on pouvait proscrire, bannir, exiler, chasser, exclure, ostraciser, éliminer ou liquider les proscrits. Marcel Bozonnet, administrateur de la Comédie-Française et régisseur des bonnes consciences, a élargi les moyens de répression contre les dramaturges déviants comme Peter Handke.

On peut désormais « bozonner » les insoumis. Louise Lambrichs et Sylvie Matton se sont attachées à « qualifier », dans leur langue de greffières, le crime de Pensée. Il revenait aux procureurs du Tribunal de la Pensée, tels que Jacques Blanc ou Olivier Py, de requérir la juste peine contre Peter Handke : bozonnement de un an, de dix ans ou bozonnement à vie (certains, comme

Olivier Py ou Jacques Attali, proposent de ne jouer Peter Handke qu'après sa mort).

Nous avons cité les plus grands auteurs pour stigmatiser cette engeance spirituelle de Fouquier-Tinville, mais une maxime nous semble incontournable et lumineuse dans sa trivialité. Elle est tirée des Tontons Flingueurs : « **Les cons ça ose tout, c'est même à ça qu'on les reconnaît.** »

En d'autres temps les attaques portées contre Handke auraient justifié des duels, mais ces temps sont (malheureusement ?) révolus. En outre nous avons affaire à une bande de lâches qui ne s'exposent, aux moments les plus audacieux de leurs expéditions, qu'à des tartes à la crème.

L'analyse rigoureuse de tout ce qui a été écrit au plus fort de cette polémique montre à quel point l'Affaire Handke est avant tout une affaire politique, montée de toutes pièces par des "intellectuels" qui se fraient un chemin vers le pouvoir. Comme le dit Mathieu Baumier, il faut organiser la dissidence. Résistez !

Rejoignez-nous ! Signez l'appel pour la dépenalisation de la Pensée !

Éditions de l'Âge d'Homme, 5, rue Férou, 75006 Paris

* Les Éditions de l'Âge d'Homme publient en ce début de juillet dans la collection Objections un ouvrage de Patrick Barriot sur L'Affaire Handke. Cf L'AF 2000, n° 2701 et 2702.

LA MISSION DE LA FRANCE

■ Le 150^e anniversaire l'Œuvre d'Orient aura été un événement national. En mai dernier cent cinquante évêques d'Églises orientales se sont rencontrés à Paris, dont sept patriarches reçus le 15 à l'Élysée par le président de la République. Faut-il en déduire que la France soit prête à renouer avec sa mission de protectrice des chrétiens sur ces terres où naquit le christianisme ? Ne rêvons pas : un État qui se contente de gérer à la petite semaine la présence de masses de musulmans sur le sol français n'est guère de taille à en imposer dans cette partie du monde où la France eut ja-

par
Michel FROMENTOUX

dis maintes fois l'occasion de faire vivre en bonne intelligence ces frères de sang qu'étaient juifs, arabes et chrétiens.

Ces derniers sont toujours les grands oubliés des discours officiels et des analyses "bien pensantes" qui s'obstinent à réduire les tourmentes de l'Orient aux conflits entre Israël et l'Islam...

Pourtant, aujourd'hui comme hier, en Orient comme d'ailleurs en Occident, on peut affirmer, s'appuyant sur l'expérience des siècles et notamment l'exemple de saint Louis, que là où les chrétiens ont les moyens de se faire estimer et respecter en affirmant librement leur foi, ils ont peu à peu raison des fondamentalismes et des déchaînements de violence.

Pour que la France puisse effectivement, et non seulement en paroles, aider les chrétiens à contribuer au « dialogue des cultures » (Jacques Chirac dixit), il faudrait d'abord qu'elle ait encore une diplomatie digne de ce nom, libre et non inféodée à une "Europe" qui ne se veut plus chrétienne... Il faudrait en outre qu'elle cesse de s'exprimer au nom d'une laïcité "à la française" érigeant le vide spirituel en élément de paix entre les hommes.

Puissent malgré tout les Français conscients de leur formation chrétienne savoir marquer leur sollicitude pour ces communautés qui saignent là où le Christ Lui-même a versé son sang...

Maintenir la Croix dans les pires tourmentes

Une œuvre pleinement française et pleinement catholique à la fois.

L'Œuvre d'Orient vient de fêter au mois de mai son 150^e anniversaire. Cela a donné lieu à des colloques de qualité à Paris et à Rome ainsi qu'à de nombreuses cérémonies civiles et religieuses auxquelles ont assisté douze patriarches et plus de cent cinquante évêques. Maintenant que toutes ces manifestations se sont achevées, il est temps de rappeler l'histoire de cette œuvre si catholique et si française tout à la fois.

Le sort de la Terre sainte

Les relations entre l'Orient et l'Occident ont traversé plusieurs phases : à celle de la confrontation du temps des croisades succède celle de la diplomatie avec les *Capitulations*. Celles signées en 1608 firent de la France la protectrice des Lieux saints. Ce privilège, joint au fait qu'à partir de 1535, date de la signature du premier traité entre François I^{er} et le sultan, les rois de France par l'intermédiaire de leurs ambassadeurs à Constantinople, s'efforcèrent d'étendre leur protection aux chrétiens orientaux, en majorité orthodoxes, conféra à notre pays une situation privilégiée dans ces régions, en particulier en Palestine.

Cette politique d'alliance entre le Roi très chrétien et le Grand Turc fut mise à mal par la campagne d'Égypte qui eut cependant deux conséquences bénéfiques : la première fut d'ouvrir l'Orient à l'influence de l'Occident, la seconde fut de faire renaître l'intérêt de nos compatriotes pour la Terre sainte. En 1806, Chateaubriand se fit adouber chevalier du Saint-Sépulcre et le romantisme fit de nouveau rêver sur l'épopée des Croisades. En même temps apparaissaient les rivalités des grandes puissances, rivalités politiques bien sûr, mais aussi rivalités culturelles et religieuses.

En 1845 fut créé en France un comité de l'œuvre du Mont Carmel. En Allemagne, 1851 vit la naissance du Saint-Sépulcre et en Russie celle de la société russe de Palestine tandis qu'en 1860 était créée l'alliance universelle juive. L'année 1853 marqua la relance des pèlerinages en Orient.

C'est dans ce climat qu'éclata la guerre de Crimée déclarée par la France et par l'Angleterre à la Russie afin de sauver la Sublime Porte et de contrer la prétention de cette puissance à prendre le contrôle des Lieux saints tout en plaçant sous sa protection les chrétiens d'Orient non unis à Rome.

par
Philippe PRÉVOST

À la suite de leur victoire, nos deux pays exigèrent du sultan des réformes destinées à moderniser l'empire, c'est ce qu'on a appelé les *Tanzimat*. C'est ainsi que fut adopté le 18 février 1856 le *Hatt-Hamayoun* proclamant l'égalité complète entre tous les habitants de l'empire quelle que fût leur appartenance religieuse.

guerre de Crimée (1854-1856) avait réveillé en France l'intérêt porté aux chrétiens d'Orient. L'opinion publique avait été sensibilisée à leur sort. Celui qui eut l'idée de canaliser et de concrétiser cet intérêt fut le grand mathématicien Augustin Cauchy, ancien précepteur, comme Mandaroux-Vertamy, du comte de Chambord.

Cauchy, légitimiste dans l'âme, avait préféré démissionner en 1830 plutôt que de servir le nouveau ré-

lui avait assigné ses fondateurs. Mais à la suite des massacres des chrétiens du Mont Liban et de Damas par les Druzes, soutenus par les Turcs et par les Anglais, l'œuvre élargit son champ d'intervention et devint l'Œuvre d'Orient.

Encouragements du Saint-Siège

Si le but posé par Cauchy et par ses amis étaient clair, les moyens pour l'atteindre firent vite défaut. À la fin de 1856, les fondateurs n'avaient recueilli que quinze mille francs. C'est alors qu'on eut l'idée de s'adjointre un directeur ecclésiastique capable de prêcher et de recueillir des fonds. Sur les conseils du père de Ravignan, l'abbé Lavigerie, professeur à la Sorbonne, fut choisi comme premier directeur de l'œuvre, poste qu'il occupa de 1856 à 1861. Son appartement devint, et est resté depuis, le siège de l'Œuvre d'Orient, 20 rue du Regard. L'abbé Lavigerie réussit à recueillir 46.000 francs en 1857 et 60.000 francs en 1859. C'est en se rappelant cette époque qu'il déclara un jour : « **Combien depuis ce temps, je prends pitié des quêteurs** ». La tâche, en effet, n'était pas facile car certains évêques le recevaient fort mal, considérant que la nouvelle œuvre concurrençait les leurs.

Les massacres du Liban qui débutèrent le 26 mai 1860 firent connaître l'Œuvre d'Orient, en même temps qu'ils marquèrent le début de la carrière missionnaire de Lavigerie. Le nouveau directeur déploya une grande activité pour faire connaître ce drame aux catholiques de France et d'Europe. En quelques semaines il recueillit un million de francs dont 300.000 provenaient de l'étranger. Par la suite, il reçut 1.800.000 francs plus 800.000 francs de dons en nature.

Il s'embarqua alors à Marseille afin de pouvoir juger sur place de l'étendue du désastre et d'utiliser au mieux les sommes qu'il avait recueillies. C'est à l'occasion de ce voyage qu'il rencontra à Damas l'émir Abd-el-Kader. Ce fut pour lui un grand honneur en même temps qu'une grande joie.

De 1861 à 1914 l'Œuvre d'Orient collecta à peu près quinze millions de francs-or, soit 268.000 francs par an.

On peut distinguer trois périodes :

- de 1861 à 1880, l'Œuvre recueillit en moyenne 200.000 francs par an,
- de 1881 à 1899 : 400.000 francs,
- de 1890 à 1914 : 300.000 francs.

À quoi tinrent ces pointes dans les dons entre 1881 et 1889 ? Simplement aux encouragements de Léon XIII en faveur de l'Œuvre d'Orient, en particulier à son encyclique *Sancta Dei civitas* du 3 décembre 1880, ce qui

150^{ème}
anniversaire de l'Œuvre d'Orient

2006
Année de l'Orient chrétien



Cette notion d'égalité des droits, si contraire au Coran, pour qui juifs et chrétiens sont considérés comme des citoyens de seconde zone – des *dhimmis* ce qui veut dire *protégés*, avec tout le sens péjoratif que cela peut avoir, qui devaient payer un impôt spécial pour avoir le droit d'exercer leur religion – amena les Druzes soutenus en sous-main par les Turcs et par les Anglais à massacrer vingt mille chrétiens. C'était en 1860, quatre ans à peine après la fondation de l'œuvre des écoles d'Orient.

Initiative légitimiste

Le traité de Paris signé le 30 mars 1856 rendait à la France son rôle de grande puissance, quelque peu éclipsée depuis son humiliante défaite à Waterloo, en la confirmant dans son rôle de protectrice des chrétiens d'Orient.

Ce n'est pas par hasard si l'assemblée fondatrice de l'Œuvre des écoles d'Orient se tint six jours après la signature de ce traité, le 4 avril 1856. Il fallait profiter de cette liberté religieuse fraîchement acquise pour "régénérer" des chrétiens assoupis, encadrées par un clergé médiocre. Cette première assemblée se tint dans le grand salon de M. Mandaroux-Vertamy en présence d'un public restreint mais distingué. Il faut dire que la

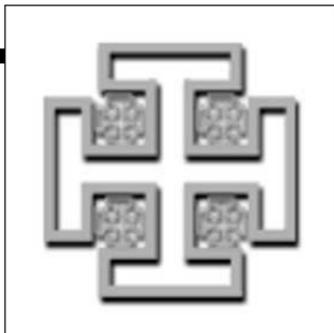
gime. Il alla enseigner à Fribourg, à Turin et à Prague. Napoléon III l'ayant dispensé de serment, il revint à Paris mais il abandonna son traitement aux pauvres.

Bien que les initiateurs de la nouvelle œuvre aient été, sans conteste, des légitimistes, ils recherchèrent l'aide de catholiques ayant d'autres sensibilités politiques. Ils invitèrent à se joindre à eux des universitaires, lecteurs pour un certain nombre du *Correspondant*, journal de tendance plutôt libérale, des militaires, en particulier des marins, et des religieux. Ils voulurent que l'œuvre fût un terrain neutre.

La présidence d'honneur fut confiée au maréchal Bosquet qui devait mourir deux ans plus tard et la présidence effective à l'amiral Mathieu, frère du cardinal-archevêque de Besançon. Les deux vice-présidents furent les fondateurs de l'Œuvre : Augustin Cauchy et Charles Lenormant, orientaliste, ancien collaborateur de Champollion.

Considérant, comme on l'a dit, que le clergé oriental était pauvre et mal formé, Cauchy s'était donné pour mission de "régénérer" les chrétiens d'Orient en les faisant profiter par l'instruction générale et religieuse de la science occidentale. C'est pourquoi l'Œuvre d'Orient prit d'abord le nom d'"Œuvre des écoles d'Orient", marquant bien ainsi par son titre quel avait été le premier but que





Maintenir la Croix dans les pires tourmentes

►► montre qu'il existait une corrélation étroite entre les encouragements pontificaux et les résultats financiers.

Les fonds provenaient en majorité de France (94 %) soit au global quatorze millions sur quinze. Les autres ressources provenaient de Belgique, d'Irlande et d'Italie. En France même, le diocèse de Paris contribua pour 28 % à alimenter le budget de l'Œuvre, venaient ensuite les diocèses de Marseille et de Cambrai (8 %) chacun.

Pour notable qu'il fût ce budget est à mettre en rapport avec celui de la Propagation de la Foi qui était de huit millions de francs pour la seule année 1914.

L'essentiel de ces dons allaient à l'Algérie et à la Syrie, étant entendu que la Syrie à cette époque-là comprenait la Syrie actuelle, le Liban, Israël, la Palestine, la Jordanie et l'Irak.

Influence française

Pendant toute cette période l'Œuvre d'Orient collabora avec le gouvernement français dans la mesure où l'anticléricalisme n'aveuglait pas ce dernier. Dans les années 1880, Lavignerie devenu archevêque d'Alger, désigna l'un de ses collaborateurs, le P. Charmetant, comme sous-directeur de l'Œuvre d'Orient afin d'en faire son intermédiaire auprès des pouvoirs publics. Celui-ci entra en relations avec Gambetta qui lui demanda des renseignements au sujet des troubles causés par les Kroumirs à la frontière algéro-tunisienne. Telle fut l'origine de notre action

en Tunisie qui devait conduire à l'établissement du protectorat sur ce pays en 1882. Par la suite, lors des premiers massacres des Arméniens par les Turcs en 1895, M^{gr} Charmetant proposa de recueillir les survivants dans nos colonies.

En 1915, M^{gr} Charmetant écrivit un livre exigeant que toute la Syrie, c'est-à-dire la grande Syrie



Le baron Augustin Cauchy

telle que nous l'avons définie plus haut, soit placée sous mandat français. Malheureusement les accords Sykes-Picot et plus encore leur non-application qui priva la France de la tutelle sur la Mésopotamie et du condominium sur la Palestine, ne laissa à notre pays qu'un mandat sur une petite Syrie et sur le Liban, la Cilicie ayant été rendue à la Turquie au traité de Lausanne.

En résumé, on peut dire que l'Œuvre d'Orient a connu trois grandes périodes.

De sa fondation à la fin de la guerre de 1914, son action s'est

inscrite dans un monde où les empires étaient dominants. Leur disparition en 1918 fit place à une mosaïque de nations ou de mandats.

À partir de la conférence de San Remo en 1920, la France et l'Angleterre se partagèrent la Grande Syrie de naguère. Pour faciliter leur tâche, les puissances mandataires eurent tendance à s'appuyer sur les chrétiens et en Palestine, sur les juifs. Cette politique qui faisait des chrétiens des auxiliaires des politiques européennes eut pour conséquence d'attirer sur eux l'hostilité des nationalistes arabes. Des années trente aux années soixante les chrétiens d'Orient, à chaque crise, furent considérés comme des boucs émissaires. À partir des années soixante ces crises s'amplifièrent à cause de la politique soviétique.

Entre temps par suite de l'agression gaulliste contre le Liban qui restait fidèle au Maréchal, nous fûmes chassés du Levant dans des conditions pitoyables. Pour couronner le tout, en 1956, le gouvernement socialiste de Guy Mollet, allié aux Israéliens, fit perdre à la France une bonne partie de ses positions culturelles dans la région.

De l'Ukraine à la Corne de l'Afrique

Si, aujourd'hui, la France conserve encore quelques positions au Proche-Orient, elle le doit en bonne partie à cette œuvre magnifique fondée il y a cent cinquante ans par le baron Cauchy qui étend

maintenant son action dans une vingtaine de pays de l'Ukraine à la Corne de l'Afrique.

En 2005, elle a attribué plus de quatre millions d'euros à plus de quatre cents établissements d'enseignement, à de centaines d'hôpitaux et de dispensaires qui ont pris en charge plus de trois millions de malades et de pauvres ainsi qu'à des séminaires et à des noviciats afin de permettre à des jeunes de devenir prêtres et d'assurer la relève.

Maintenant, après la disparition de l'U.R.S.S., l'Œuvre d'Orient est entrée dans son troisième âge. Elle connaît de nouveaux défis. Elle se heurte de plus en plus à l'islamisme qui tend à revenir sur l'égalité des droits en faisant des chrétiens des citoyens de seconde zone, des *dhimmis*, en leur rendant la vie impossible, ce qui les contraint à l'exil alors même que les musulmans sont traités ici en privilégiés. Il y a là un scandale dont le Vatican commence à s'émouvoir, en réclamant, mais en vain, la réciprocité des droits. Est-il normal que les chrétiens, nombreux, soient privés de tout lieu de culte en Arabie saoudite alors que des mosquées financées, en douce, sur fonds publics, fleurissent en France ?

En soutenant l'Œuvre d'Orient, ce sont les chrétiens de ces régions que nous aidons à vivre ou à survivre dans un Proche-Orient perturbé par la question sioniste qui, tant qu'elle ne sera pas résolue, rendra impossible toute paix véritable.

* L'Œuvre d'Orient, 20, rue du Regard, 75006 Paris.

CHAMP D'ACTION DE L'ŒUVRE D'ORIENT ET NOMBRE DE FIDÈLES PAR ÉGLISE

ÉGYPTE

Environ 8 % de la population, 6 à 7 millions de chrétiens (coptes), dont 225 000 coptes catholiques.

IRAN

Moins de 0,3 % de la population, 135 000 chrétiens, dont 16 000 catholiques : principalement chaldéens.

IRAQ

Environ 3 % de la population, soit 650 000 chrétiens, dont 600 000 catholiques : principalement chaldéens.

LIBAN

Environ 40 % de la population, 1,5 millions de chrétiens, dont 1 million de catholiques : principalement maronites, melkites, syriens, arméniens.

SYRIE

Environ 4,5 % de la population, 800 000 chrétiens : principalement syriens, grec-melkites, maronites.

TURQUIE

Environ 80 000 chrétiens, dont 20 000 catholiques : principalement arméniens, syriens et chaldéens.

PALESTINE

Moins de 2 % de la population, soit env. 60 000 chrétiens : latins, grec-melkites.

ISRAËL

Plus de 2 % de la population, soit env. 150 000 chrétiens : latins, grec-melkites.

JORDANIE

Environ 2 % de la population, soit 120 000 chrétiens : maronites, grec-melkites, chaldéens, latins.

INDE (KERALA)

Environ 7 millions de chrétiens : syro-malabar et syro-malankar.

ARMÉNIE ET PAYS DE L'EX-UNION SOVIÉTIQUE

Environ 400 000 chrétiens arméniens.

UKRAINE

Environ 5 millions de chrétiens gréco-catholiques.

ROUMANIE

Environ 600 000 chrétiens gréco-catholiques.

ÉTHIOPIE

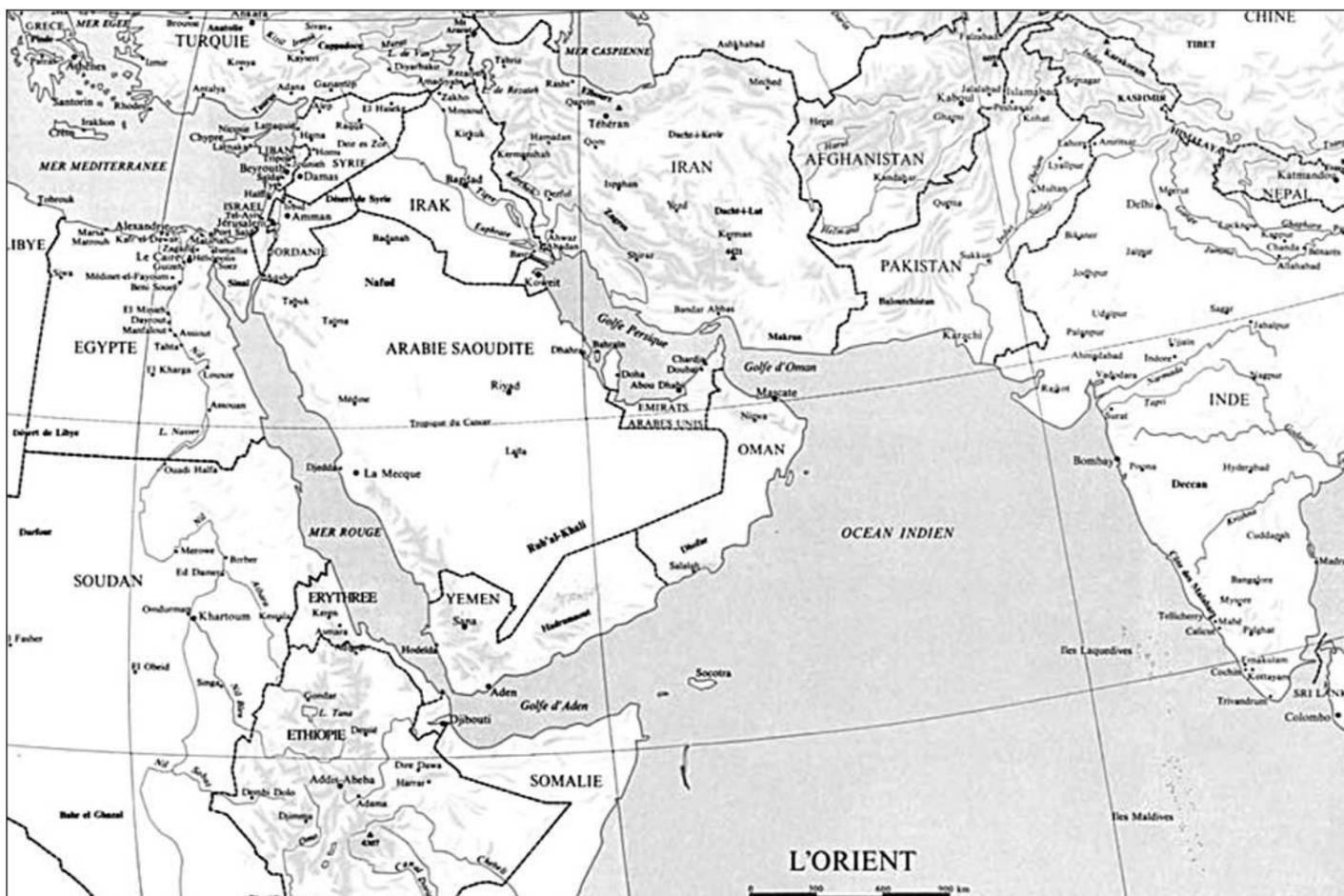
210 000 chrétiens catholiques latins.

ÉRYTHRÉE

50 000 chrétiens catholiques latins

COMMUNAUTÉS PRÉSENTES EN FRANCE

Arménienne : env. 20 000 fidèles,
Chaldéenne : env. 18 000 fidèles,
Copte : env. 3 000 fidèles,
Grec-melkite : env. 4 500 fidèles,
Gréco-catholique : env. 600 fidèles,
Maronite : env. 55 000 fidèles,
Syriaque/syrienne : env. 300 familles.



LES CHRÉTIENS D'ORIENT

L' A . F . R E Ç O I T

Mgr Philippe Brizard : Des Églises bien vivantes



■ Mgr Philippe Brizard, bien connu des Parisiens puisqu'il fut curé de la Madeleine, puis de Notre-Dame d'Auteuil, est aujourd'hui directeur général de



l'Œuvre d'Orient. À ce titre il donne chaque semaine une chronique sur Radio Notre Dame (100.7 en Île-de-France) le samedi à 6 h 24 et 7 h 25 et le dimanche à 19 h 45. Nous le remercions d'avoir bien voulu nous accorder cet entretien.

L'ACTION FRANÇAISE 2000. – Monseigneur, quel bilan tirez-vous des récentes manifestations qui ont eu lieu à Paris et à Rome à l'occasion du 150^e anniversaire de l'Œuvre d'Orient ? PHILIPPE BRIZARD. – Ces manifestations ont montré qu'en Orient, l'Œuvre d'Orient et la France comptaient. La présence de tant de patriarches, d'évêques, de religieux et de religieuses prouve l'attachement de l'Orient à la France.

Les Églises orientales ont démontré qu'elles étaient vivantes et bien vivantes alors qu'ici on a tendance à ne les considérer que comme des survivances. Les médias ne s'y sont d'ailleurs pas trom-

pés : ils ont couvert ces événements de façon remarquable, ce qui veut dire que les chrétiens d'Orient et l'Orient lui-même sont d'actualité. L'image de l'Œuvre d'Orient a bougé car l'on a constaté que nous n'étions pas le conservatoire d'un passé sympathique mais révolu.

Cet anniversaire a été aussi pour moi comme une sorte d'audit. On s'est interrogé sur les orientations de l'œuvre, sur la pertinence des choix, sur la manière de travailler avec les Églises orientales, sur la fidélité dans la communion. On a constaté aussi que l'Œuvre d'Orient devait s'ouvrir à la communication pour accroître la brèche ouverte à la suite de ces manifestations.

Il faut signaler aussi la joie que les responsables des diverses Églises ont eue à se rencontrer car ils se voient peu entre eux, surtout lorsqu'ils ne sont pas du même pays. À Paris, ces cent cinquante évêques et patriarches ont trouvé un espace de liberté pour s'exprimer et pour échanger leurs points de vue.

N'oublions pas non plus l'aspect politique de ces manifestations. Le fait que le président de la République nous ait reçu durant une heure et demie n'est pas sans signification. Cela a été une véritable séance de travail. L'État porte un grand intérêt à l'Œuvre d'Orient qui est un vecteur de la francophonie.

Sortir de la dhimmitude

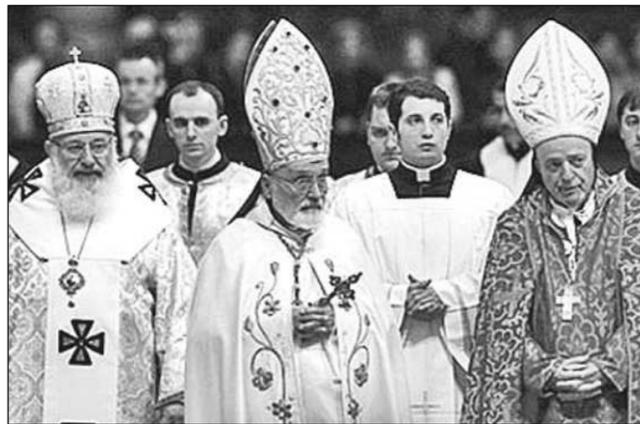
A.F. 2000. – L'Œuvre d'Orient ne se trouve-t-elle pas à un tournant compte tenu de la diminution constante des chrétiens dans les pays à majorité musulmane ?

Ph. B. – Nos chrétientés connaissent des évolutions, des problèmes nouveaux apparaissent mais la dis-

sabilité de ces peuples qui disposent d'élites et de classes moyennes et ne pas les considérer comme des peuplades sous-développées.

Il n'y aura pas de progrès au Proche-Orient tant que les habitants de cette région ne disposeront ni de la liberté de pensée ni de la liberté de parole.

Il faut sortir de la *dhimmitude* théoriquement abolie au traité de



Les patriarches orientaux en France en mai dernier

cours général de la presse française est décalé par rapport à la réalité. Les manifestations du 150^e anniversaire de l'Œuvre d'Orient ont montré qu'il fallait voir les choses autrement.

L'enjeu majeur, c'est la liberté. On ne peut agir comme les Américains qui sont partis de présupposés mensongers. Il faut au contraire faire appel à la respon-

Lausanne du 24 juillet 1923 mais qui existe toujours dans les faits. Les minorités ont le droit d'exister et c'est ce droit que nous réclamons. D'ailleurs la civilisation n'aurait jamais existé sans les arabes et les juifs. Sans eux, nous n'aurions pas connu Platon et Aristote et saint Thomas d'Aquin n'aurait jamais écrit *La Somme théologique*.

Il faut ajouter que l'Œuvre d'Orient n'est pas installée uniquement au Proche-Orient. Bien sûr, nous considérons que nous avons un rôle essentiel à jouer au Liban car la solution de la crise libanaise serait un exemple pour toute la région. Mais il ne faut pas oublier que des chrétientés que l'on a dit agonisantes sont aujourd'hui bien vivantes. C'est le cas en Europe de l'Est. On voit aussi des choses étonnantes en Inde, en particulier chez les Malabars.

A.F. 2000. – Quelles sont les chrétientés les plus menacées actuellement ?

Ph. B. – Ce sont sans conteste celles qui vivent en Palestine et en Israël à cause des erreurs que nous avons commises depuis bientôt un siècle.

A.F. 2000. – Quelle aide pouvons-nous apporter à nos frères orientaux ?

Ph. B. – Il faut créer entre nous, chrétiens occidentaux et chrétiens orientaux, une totale solidarité, c'est-à-dire qu'il faut que nous considérons ces derniers comme des égaux. Cette communion doit être efficace au niveau financier et en apprenant à nous connaître et à nous respecter.

Propos recueillis par Philippe PRÉVOST

— Au plus profond du Proche-Orient —

On les connaît peu en Europe, leurs noms exotiques ou compliqués les apparentent à d'obscures peuplades du bout du monde : melkites, maronites, syriaques, ar-

Ne sont-ils pas les meilleurs introducteurs à ce monde musulman qu'ils pratiquent au quotidien, avec une constance, une ténacité, et un courage qui nous font tant défaut ?

méniens, coptes, chaldéens ou assyriens. Les chrétiens d'Orient sont à eux seuls une petite galaxie, un archipel de communautés vivaces et enracinées au plus profond de ce Proche-Orient compliqué. D'Égypte à l'Irak, de Palestine à la Turquie, ils sont quinze millions qui perpétuent depuis deux millénaires

la foi chrétienne qui naquit d'abord dans ces contrées.

Ce serait une erreur de croire qu'ils sont des intrus dans ce Proche Orient arabo-musulman, une greffe tardive due à l'impérialisme européen dans la région. Ils sont les descendants des premiers chrétiens et préexistent à l'Islam. Leur histoire se mêle avec celle du Proche-Orient, pour le pire parfois, mais aussi pour le meilleur : parfaitement insérés dans cet Orient, ils prient en arabe, pensent en arabe et vivent au quotidien avec leurs compatriotes musulmans dont beaucoup savent qu'ils sont indispensables.

Antérieurs à l'islam

Mais qu'ils soient rattachés à Rome ou séparés de l'Église apostolique universelle, ces chrétiens d'Orient devenus au fil des siècles des chrétiens en terre d'islam sont aujourd'hui perçus dans leurs propres pays comme des étrangers. À l'époque contemporaine, ils ont été doublement victimes d'une telle perception : aux yeux de

par **Frédéric PICHON ***

leurs compatriotes en premier puisqu'ils apparaissent comme des alliés du colonisateur et, plus tard, aux yeux de la puissance mandataire ou protectrice dont ils étaient les supplétifs déjà acquis à la cause mais auxquels on pouvait plus aisément demander et obtenir des concessions.

Même si la constitution des pays arabes garantit le libre exercice du culte à ses citoyens, les chrétiens d'Orient se retrouvent aujourd'hui assiégés par les idéologies nouvelles de l'islamisme et du fondamentalisme. Ce balancement entre une islamité dominante et une laïcité de complément réduit fortement la marge de manœuvre des chrétiens de la région qui, pour éviter une islamisation rampante au sein de l'Empire ottoman, avaient déjà été les initiateurs du concept laïc de l'arabisme. Plus tard, c'est un chrétien syrien, Michel Aflaq, qui sera le fondateur du Parti Baath, parti

* Auteur du Voyage chez les chrétiens d'Orient (voir p. 10)

de la renaissance arabe, laïc et autoritaire, qui, bien que divisé en deux branches rivales, inspirera à la fois la Syrie et l'Irak contemporains.

Situation partout délicate

Leur situation est pourtant très délicate : accusés d'être des agents de l'Occident par certaines franges de l'islam radical, ils sont en butte à la persécution en Égypte, où les Coptes sont des citoyens de seconde zone, ou en Irak, accusés de collusion avec les Américains. Ils craignent pour leur avenir au Liban et en Syrie, bien que pour l'instant ces deux pays leur garantissent encore un statut théorique enviable. Ils ont tout simplement presque totalement disparu en Turquie ou en Palestine. De la vallée du Nil aux montagnes du Liban, des déserts de Syrie aux marais de l'Euphrate, de la frontière israélienne au plateau anatolien, leurs monastères antiques et reculés, leurs quartiers où sonnent les cloches librement, leurs liturgies féériques et leurs chants graves

sont autant de parcelles d'un monde qui ne doit pas disparaître.

Les soutenir comme s'y attellent depuis des décennies des institutions telles que l'Œuvre d'Orient, c'est appréhender la richesse qu'ils constituent pour cet Orient pris dans la tourmente de la radicalisation et de la frustration, c'est aussi goûter à ces vieilles vertus oubliées chez nous et qu'ils partagent avec leurs compatriotes musulmans, l'hospitalité, le sens de la famille, la générosité infinie qui est souvent fonction de leur pauvreté.

Plus que jamais ils ont besoin de notre reconnaissance au-delà des clichés, qui commentent d'abord par une meilleure connaissance de ce qu'ils sont. Ne vivent-ils pas avec l'islam depuis 1400 ans ? Empêtrés dans nos contradictions quant à nos véritables racines, nous avons un besoin urgent de nous mettre à leur écoute, car ils sont les meilleurs introducteurs à ce monde musulman qu'ils pratiquent au quotidien, avec une constance, une ténacité, et un courage qui nous font tant défaut.



“Le soleil se lève à l’est”...

Les voyages forment la jeunesse... Qui le sait plus que Frédéric Pichon lequel, à vingt-huit ans, a comme Ulysse “fait un beau voyage” accompagné de son épouse Marie et de leurs deux tout jeunes enfants, Paul et Maguelone ? Quand il s’agit de parcourir 6 000 kilomètres dans les montagnes et les plaines du Liban, les déserts de la Syrie et les confins de la Turquie, le périple forme aussi l’esprit non seulement des voyageurs, mais aussi des lecteurs appelés à s’instruire, à admirer hommes et paysages, et surtout à prier en découvrant, sur les pas des tout premiers chrétiens, les récits de tant de rencontres, de découvertes, de péripéties regroupées dans un livre qui se lit d’un trait : *Voyage chez les chrétiens d’Orient*.

Frédéric Pichon, diplômé d’arabe et chercheur en sciences religieuses à l’École pratique des Hautes Études, a vécu deux ans à Beyrouth qu’il ne put se résoudre à quitter en quelques heures d’avion. Il éprouvait un besoin irrésistible d’aller une fois encore à la rencontre de communautés chrétiennes trop oubliées et qui, hélas, se réduisent comme peau de chagrin.

Et pourtant, quels sublimes exemples de fidélité ! Que de drames, aussi, vécus avec une étonnante sérénité ! À commencer par celui des camps palestiniens, comme celui de Dbayeh, où être à la fois chrétien et palestinien est difficile : « **Les Israéliens rejettent ces réfugiés en tant que Palestiniens ; les musulmans palestiniens en tant que chrétiens donc suspects. Et les Libanais les considèrent avant tout**

comme des Palestiniens, donc susceptibles de déstabiliser l’État libanais. »

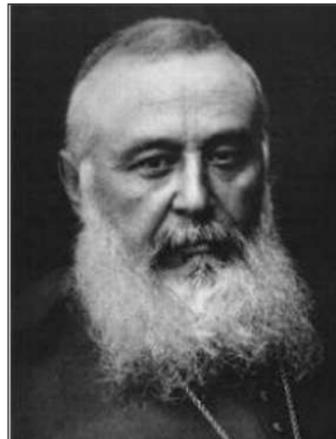
Et pourtant tout doit être entrepris pour conserver cette présence chrétienne, comme le déclare à l’auteur le nonce apostolique : « **Avec tous leurs défauts ils sont pourtant le sel de la terre... Et, moi, c’est ma tâche de garder ce sel intact, même s’il s’y mêle parfois du sable.** »

Invitation au voyage...

Voici ensuite les maronites dans leur “vallée sainte” où les traditions locales sont un modèle de simplicité et d’austérité. Puis les “chrétiens du bout du monde”, enserrés dans l’étroite plaine de la Beqaa où la dévotion à la Vierge a été encore renforcée par la guerre des années 80. Ces populations, fières des vieilles icônes de leurs pauvres églises, ont un sens de l’accueil extraordinaire et touchant. Mais il faut aussi compter avec ici la présence syrienne, là celle du Hezbollah, ailleurs celle des casques bleus de la FINUL, ailleurs encore la proximité de la frontière israélienne où l’on joue parfois au chat et à la souris...

Une journée de pêche à Tyr est suivie d’une visite au couvent Saint-Sauveur qui rayonne sur les Grecs catholiques du Liban et de la Syrie et où l’on fait la connaissance, sous le sourire de Marie, du père Labaky disant : « **Seuls l’amour et le pardon peuvent définitivement enrayer les carnages de ce monde et briser la spirale de la vengeance** ».

On passe alors en Syrie où, en dépit de l’omniprésence des Assad, le pouvoir, comme naguère dans l’Irak de Saddam Hussein, se montre tolérant envers la minorité chrétienne, notamment à Damas – une ville fascinante – où les chrétiens sont intégrés et protégés. Sur les pas de saint Paul, mais aussi sur les



Le cardinal Lavigerie, premier secrétaire de l’Œuvre d’Orient

lieux où régnèrent les terribles Omeyyades..., la famille Pichon rend visite à l’église syriaque orthodoxe, puis passe devant la maison d’Ananie, le juif pieux qui rendit la vue à saint Paul, et, vingt kilomètres plus loin, arrive au monastère de Saednaya où chrétiens et musulmans viennent en foule vénérer la Vierge. Puis, toujours dans les montagnes, voici Maaloula où l’on trouve les derniers Araméens en émoi au moment de la sortie du film de Mel Gibson sur la Passion du Christ.

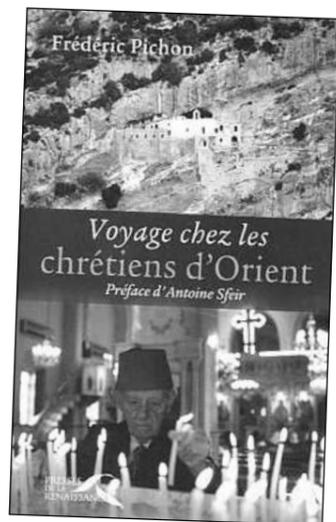
Une halte au monastère de Deir Mar Moussa, rattaché à l’Église syriaque d’Antioche, est ensuite fort enrichissante : ici,

on a vocation, dit le père Paolo, à « **aider les minorités chrétiennes du monde musulman à assumer avec un amour patient le rôle de levain évangélique dans la pâte islamique.** » Œuvre d’autant plus méritoire qu’elle s’accompagne d’une action de développement agro-pastoral, assez bien vue des autorités syriennes, afin de permettre aux chrétiens de ne pas émigrer. Tout à fait, nous semble-t-il dans la ligne des moines défricheurs qui firent triompher nos lointains ancêtres de la barbarie...

Voici maintenant Alep, ville romantique aux cohues indescriptibles, où l’on retrouve le souvenir d’Agatha Christie, Lawrence d’Arabie, Pierre Benoit... À la cathédrale syriaque, le père Émile Assouad semble étonné de voir un Français voyager pour raisons religieuses. « **On est toujours un peu païen quand on vient d’Occident** » : de quoi nous faire réfléchir sur l’image que donnent nos sociétés laïques...

... et à la prière

Enfin, rupture avec le monde arabe, l’entrée en Turquie. Quelques traquenards rendent un peu animée l’entrée à Antioche : dans cette ville si riche de souvenirs religieux trouver des clochers est plus difficile qu’en Syrie, le troupeau en voie de disparition n’en est pas moins attachant groupé près de ses sanctuaires millénaires. De même vers le mont Taurus : « **Il y a plus de vestiges du christianisme que de chrétiens pro-**



prement dits dans ce grand pays ».

La vaste culture historique et chrétienne de Frédéric Pichon rend passionnante la traversée de la Cappadoce et de l’Anatolie avant d’aboutir à la Mer Noire comme récompense après les ardeurs du soleil du désert. puis à Istanbul « **l’insaisissable** », toujours un peu défiante pour ce qui se rapporte au christianisme...

Ajoutons à cela les incidents propres à ce genre d’aventure, notamment les pannes de voiture, heureusement compensées par des paysages à vous couper le souffle, décrits avec humour d’une plume alerte et engageante. On a réellement envie de s’y rendre. mais plus encore, sans doute, est-on saisi par la profondeur tragique de ces destins qui nous ébranlent, nous qui vivons dans un Occident si tiède... On ne peut contredire l’auteur quand il dit que « **le soleil se lève à l’est** ». On se sent alors invité au voyage, et plus encore à la prière.

Michel FROMENTOUX

* Frédéric Pichon : *Voyage chez les chrétiens d’Orient. Préface d’Antoine Sfer. Presses de la Renaissance, 228 p., 17 euros.*

UN MONDE SUBLIME ET IGNORÉ

Nous ne pouvions achever ce dossier sans donner une place à notre ami Sébastien de Courtois,



passionné chercheur à l’École pratique des Hautes Études et l’un des plus grands connaisseurs de l’Orient, et plus spé-

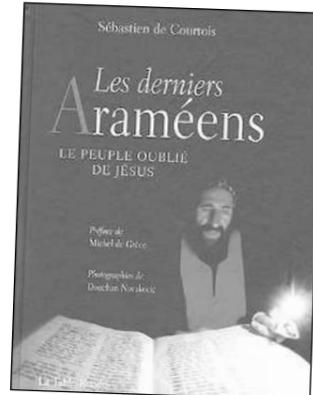
cialement du monde syriaque. Nous avons en 2002 rendu compte de son ouvrage, riche d’érudition autant que de foi, consacré au *Génocide oublié* (1) – celui de chrétiens arméniens victimes de l’Empire ottoman aux XIX^e et XX^e siècles. Il y révélait la courageuse et presque incroyable existence, dans une région aussi marquée par les pires violences, de descendants authentiques des chrétiens des tout premiers siècles, qui parlent encore la langue du Christ.

Un passé qui est aussi le nôtre

Deux ans plus tard il publiait un album de textes et de belles photos intitulé *Les derniers Ara-*

méens. Le peuple oublié de Jésus (2), entraînant ses lecteurs à la découverte de paysages grandioses, de moines aux allures de patriarches, de familles jalouses de leurs traditions, tels qu’on les rencontre sur la “Montagne des Serviteurs de Dieu”, le massif du Tur Abdin aux confins orientaux de la Turquie, entre le désert de Syrie et les hauteurs du Kurdistan. Ce splendide survol de trente-cinq siècles d’histoire, préfacé par le prince Michel de Grèce, est une occasion inouïe de voir des manuscrits rares et des icônes de toute beauté, tout en croyant entendre d’angéliques cantiques. Le passé antique côtoie le christianisme, assimilé et transcendé par lui, tandis qu’apparaissent aussi, hélas, les traces d’un passé plus récent et lourd de destructions...

On ne peut oublier que cette histoire si longtemps ignorée est pourtant aussi la nôtre, celle de la naissance du monde chré-



tien. Et l’on ne peut, pour la même raison, se résigner à voir disparaître ces derniers témoignages de la foi des premiers temps.

Sébastien de Courtois, n’arrivant plus à se détacher de ce monde de haute spiritualité où il se rend de plus en plus fréquemment, annonce déjà un ouvrage nouveau : *Chrétiens sur la route de la soie. Sur les traces des Nestoriens*, dont il nous tarde de saluer la sortie aux éditions de la Table Ronde.

M.F.

(1) Sébastien de Courtois : *Le génocide oublié : Chrétiens d’Orient, les derniers araméens. Éd. Ellipses, 2002, 28,50 euros.*

(2) Sébastien de Courtois : *Les Derniers Araméens. Le peuple oublié de Jésus. Photographies de Douchan Novakovic. Préface du prince Michel de Grèce. Éd. de la Table Ronde, 162 pages, 35 euros.*

Quand Chirac travestit l'histoire

Le 25 juin 2006, à Douaumont, Jacques Chirac évoquait les combats de 1916 et rendait hommage aux Poilus ainsi qu'à « la nation française qui a su se rassembler, faire face, tenir jusqu'au bout ». Puis, après avoir reconnu que le maréchal Pétain « restera comme le Vainqueur de Verdun », il ajoutait : « Hélas ! En juin 1940, le même homme, parvenu à l'hiver de sa vie, couvrira de sa gloire le choix fu-

Il serait souhaitable que les candidats à la présidence de la République s'engagent à mettre un terme au conflit franco-français issu de la période de l'Occupation.

reste de l'armistice et le déshonneur de la collaboration. Cette tragédie française fait partie de notre histoire. Nous pouvons aujourd'hui la regarder en face. »

Il appartient aux politologues de rechercher les raisons qui ont pu inspirer l'auteur de ce discours provocateur, et le conduire à profiter du 90^e anniversaire de la plus grande bataille jamais gagnée par nos armées, pour porter les pires accusations contre le soldat qui à la tête de ses Poilus en fut l'âme. Ces quelques lignes y répondent brièvement et renvoient leurs lecteurs à des ouvrages plus argumentés.

L'Armistice sauveur

S'agissant du choix prétendument funeste de l'armistice, Henri Amouroux écrit : « Aujourd'hui, la nécessité de l'armistice n'est pas, pratiquement, remise en cause, ce qui bouleverserait De Gaulle » (1). Raymond Aron partage ce jugement quand il écrit : « L'interprétation manichéenne de l'armistice, affirmée dès les premiers jours (par De Gaulle), et maintenue contre vents et marées, relève de la légende ou de la chanson de geste » (2). Churchill reconnaît qu'Hitler avait fait une faute en accordant un armistice à la France (3). Quant aux Allemands, ils jugent avec Göring que « l'armistice fut la plus grosse faute du Führer » (4).

Car l'armistice fut un acte nécessaire et sauveur dont on mesure la portée en raisonnant *a contrario*, c'est-à-dire en évoquant la situation probable de la France et de son alliée britannique si Pétain n'avait pu, en juin 1940, demander et obtenir l'arrêt des hostilités : les armées françaises auraient dû capituler comme le

suggérait, le 15 juin 1940, Paul Reynaud, chef du gouvernement, dont Charles De Gaulle était, depuis le 6 juin 1940, le conseiller militaire en sa qualité de sous-secrétaire d'État à la Défense nationale ; la totalité du territoire métropolitain eût alors été occupée et placée sous la botte d'un gaulleux ; deux millions de mobilisés auraient rejoint les deux millions d'hommes faits prisonniers à la

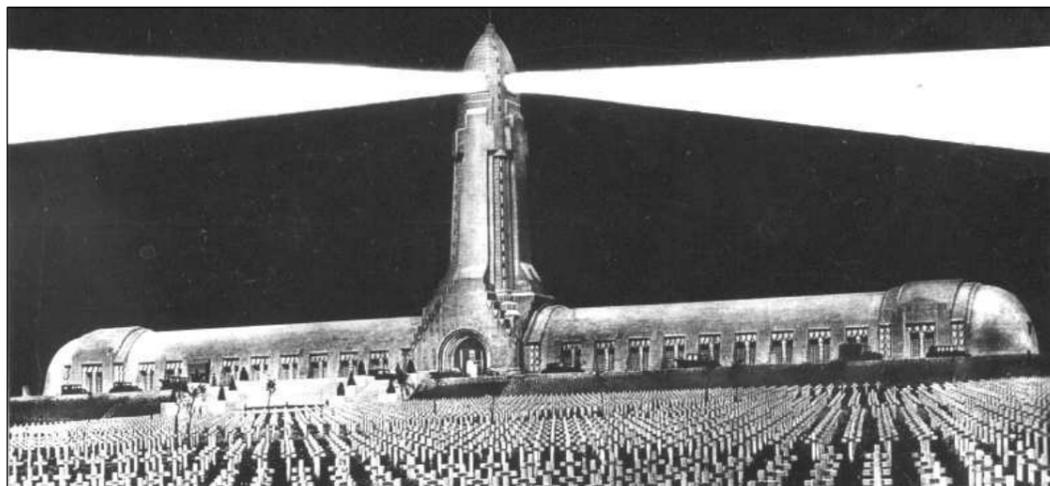
par Jacques le GROIGNEC

veut-il dire quand il parle du « déshonneur de la collaboration » ?

Il suffit de lire ses discours pour comprendre qu'il s'agit, dans son esprit, de la complicité de la France dans l'acte de barbarie que fut le génocide des juifs d'Europe.

invitant les Français à regarder leur histoire en face, alors que lui-même lui tourne le dos ; gymnastique propre aux esprits forts.

Il ira jusqu'à promulguer, le 10 juillet 2000, une loi votée sous le gouvernement Jospin, instituant « une journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français... » (8), c'est-à-dire, vu le contexte historique, condamnant



L'ossuaire de Douaumont
La place du maréchal Pétain est parmi les poilus qu'il a commandés

suite des combats de mai et de juin 1940 ; la population juive n'aurait pu bénéficier de l'espace de survie que fut la zone dite libre ; dans la foulée de son écrasante victoire, la Wehrmacht se serait emparée de l'Afrique du Nord – dont les forces sur terre et dans les airs étaient très faibles – créant ainsi une situation décrite par Guderian (5) qui aurait bouleversé le cadre et la physionomie de la lutte en Méditerranée, en Italie et en Orient ; enfin, l'admirable armée d'Afrique dont les combattants montrèrent sur le Garigliano, puis au sein de la Première armée, un courage et une efficacité comparables à l'héroïsme de ceux de Verdun, n'aurait pu être préparée comme elle le fut par Weygand et Juin aux ordres du Maréchal.

Ces faits justifient le jugement que les Français, à l'exception de l'actuel chef d'État, portent sur l'armistice. En effet, en juin 2000, un sondage Sofres-*Figaro Magazine* concluait que 60 % de nos compatriotes jugeaient que le Maréchal avait eu raison de signer l'armistice et de rester en France (6).

Un énorme mensonge

Que voulait donc dire Jacques Chirac en parlant du « choix funeste de l'armistice » ? Et que

C'est ainsi que le 16 juillet 1995, quelques jours après son accession au trône élyséen, il accuse : « Oui, la folie criminelle de l'occupant a été, chacun le sait, secondée par l'État français [...] La France, patrie des Lumières, terre d'accueil, terre d'asile, la France ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux ».

Une ignorance totale

Face à la Shoah, Jacques Chirac place ainsi la France au même rang que l'Allemagne nazie. Il demeure victime d'une ignorance surprenante. En septembre 1994, visitant le musée de l'Holocauste à Washington, il demandait au conservateur de rectifier le texte d'une épigraphe qui rappelait légitimement que « le gouvernement collaborationniste de Vichy n'a pas obligé les juifs à porter l'étoile jaune » (7). Il persiste dans son erreur quand il déclare publiquement, le 5 décembre 1997, que parmi les mesures d'exclusion édictées par l'État de Vichy contre les juifs, figurait l'obligation du port de l'étoile jaune. Et il accompagne cette contrevérité d'une exhortation – récurrente dans ses allocutions –

la France des années 1940-1944 pour crime contre l'humanité.

Il confirme ainsi l'ignorance qu'il a manifestée au sujet du port de l'étoile jaune. Mais, surtout, il ignore que si soixante treize mille juifs français, étrangers ou apatrides, soit 10 % des 730 000 juifs qui vivaient dans la mouvance française en France et en Afrique du Nord, périrent en déportation, ce sont 93 % de leurs coreligionnaires de Belgique, de Grèce, du Luxembourg, de Pologne et de Yougoslavie qui disparurent dans les camps de la mort (9). Il ignore la déclaration d'une personnalité juive : « C'est drôle, tout de même, que ce soit la France vichyste qui nous ait permis d'échapper à la solution finale » (10). Il ignore que les Français juifs, prisonniers de guerre, furent protégés par le gouvernement français contre le dessein allemand de les extraire de leurs camps, afin de les traiter comme leurs coreligionnaires polonais (11). Il ignore l'interrogation d'Annie Kriegel qui se demande si « la part de sacrifice dans la politique et la conduite du maréchal Pétain n'ont pas eu des effets plus certains et positifs sur le salut des juifs que sur le destin de la France » (12). Il ignore le jugement de Simone Weil, la philosophe, qui estime que « Pétain a fait à peu près tout ce que la si-

tuation générale et son propre état physique et mental lui permettaient de faire pour limiter les dégâts » (13) Etc...

Mais à quoi bon rappeler ces données historiques contraires aux discours des doctrinaires de l'autoflagellation, « ce mal français » (14). Il semble vain, en effet, de tenter de convaincre des idéologues de leurs hérésies. L'on est, cependant, en droit d'espérer qu'un futur chef d'État se rendra un jour à Verdun, non pour y exposer ses idées politiques et risquer de mettre en lumière son ignorance de l'histoire du pays dont il a la charge, mais pour accomplir le vœu exprimé en 1966 par 800 000 anciens combattants appartenant à trente associations, dont *Ceux de Verdun*, *Les Fils des tués*, *L'Union nationale des Combattants (U.N.C.)*. L'objet de ce vœu était la translation dans l'ossuaire de Douaumont de la dépouille mortelle du Maréchal (15). Le président de l'U.N.C. rappelait le 14 février 2000, dans une lettre adressée au chef de l'État, que l'Association avait réitéré cette motion « en présence et avec l'accord formel de la maréchale Leclerc de Hautecloque » (16).

À la veille d'une élection présidentielle, il apparaît souhaitable que les candidats manifestent leur volonté de mettre un terme au conflit franco-français que dénonçait Georges Pompidou (17), qu'ils s'engagent à effectuer cette translation que De Gaulle avait souhaitée (18), qu'ils s'engagent, à tout le moins, à reprendre le noble geste de François Mitterrand qui, chaque année, le 11 novembre, faisait déposer une gerbe sur la tombe de l'Île d'Yeu, en hommage de la Nation à l'un de ses plus illustres soldats.

UN OUVRAGE DE VÉRITÉ

Jacques Le Groignec vient de publier un ouvrage Réplique aux diffamateurs de la France (*). À l'aide de nombreux textes et de témoignages il y réfute deux mensonges habituellement colportés par les grands médias et par l'enseignement et imposés comme vérité officielle par les politiciens : la France aurait capitulé en 1940 ; ses dirigeants sous l'Occupation se seraient rendus complices du génocide juif. En mettant en accusation le maréchal Pétain sur ces deux questions essentielles, on travestit la vérité historique et l'on humilie la France.

Un ouvrage écrit avec sérénité, mais bourré d'arguments irréfutables à lire et à faire lire autour de soi. Son auteur laisse parler les faits.

P.P.

* Nouvelles Éditions Latines, 288 pages, 20 euros.

(1) Henri Amouroux : La page n'est pas encore tournée. Éd. Laffont, p. 121.
(2) Raymond Aron : Mémoires, Éd. Julliard, p. 445.
(3) Winston Churchill : Témoignage du général Georges, Procès du Maréchal.
(4) Göring, cité par R. Tournoux dans Pétain et la France, p. 154.
(5) Guderian : Souvenirs d'un soldat.
(6) Réplique aux diffamateurs de la France. Nou-

velles Éditions Latines (N.E.L.), annexe VIII.
(7) Le Point, 24 septembre 1994.
(8) L'Étoile jaune. N.E.L. p. 57.
(9) Raul Hilberg : La destruction du Juif d'Europe. Folio, p. 903.
(10) Le Point. 19 novembre 1999.
(11) Témoignage du grand rabbin Weill dans Georges Scapini, Mission sans gloire, p. 200.
(12) Annie Kriegel : Ce que j'ai cru comprendre, Éd. Laffont, p. 172.

(13) New York 1942 – Lettre au professeur Jean Wahl dans Cahiers Simone Weil, mars 1997.
(14) Ivan Rioufol : Le Figaro, 3 février 2006.
(15) La Voix du Combattant, juin 1966.
(16) Texte dans Pétain face à l'histoire, N.E.L., p. 278.
(17) Georges Pompidou dans op. précédent, Avant-propos.
(18) Edmond Michelet. La querelle de la fidélité, cité dans Pétain et De Gaulle, N.E.L., p. 364.

LES FILMS DE JUILLET

● **NOS VOISINS LES HOMMES, GARFIELD 2.** – Dans la série "La vie des animaux", trois films animaliers destinés plus particulièrement au jeune public sortent sur les écrans de juillet.

Le premier, Nos voisins les hommes, de Tim Johnson et Kaye Kikpatrick, dessin animé produit par les studios DreamWorks, nous conte les mésaventures d'un petit groupe d'animaux de la forêt – famille de taupes, d'opossums, un écureuil fou sous emphétamines, une tortue du nom de Verne (voix de Laurent Gerra en VF) qui est leur guide et leur sage, un raton-laveur roublard du nom de Riton – qui, du jour au lendemain, découvre derrière une haie qu'une cité résidentielle s'est construite. Poussé par le finaud Riton qui a une "dette" alimentaire envers un ours, tout ce petit monde va faire connaissance avec les humains et leur société de consommation. Tout cela n'ira pas sans mal et, au final, comme le chantait Brasseur, c'est l'amitié qui prendra le quart dans ce dessin animé à l'humour gentillet qui devrait ravir les petits.

Pour les un peu plus grands, retour de Garfield, le greffier orange obèse, cynique, paresseux, goinfre de lasagnes et toujours prêt à en faire voir de toutes les couleurs à son maître Jon, Breckin Meyer, à sa fiancée, Jennifer Love Hewitt, et à son souffre-douleur, le chien Odie.

Dans cette suite réalisée par Tim Hill et adaptée de la BD de Jim Davis, Garfield se retrouve en Angleterre où, involontairement, il va aider Sa Majesté Prince, son presque sosie, mais en plus chic et plus riche, à déjouer les ruses d'un neveu de sa maîtresse déçédée pour l'éjecter du château dont Prince est le seul héritier, et ainsi réaliser une belle opération immobilière. Tout ça, c'est compter sans les astuces et la gouaille de Garfield.

● **SUPERMAN RETURNS.** – Gros morceau de mois de juillet, Superman est de retour sur les écrans. Succédant au regretté Christopher Reeve, Brandon Routh enfle la panoplie complète façon "Mako Moulage" (cape rouge, juste au corps bleu) du super héros adapté des célèbres BD américaines, Comics. Devant la caméra de Bryan Singer, il va de nouveau sauver le monde des projets maléfiques de son éternel adversaire Lex Luthor, Kevin Spacey, qui, à l'aide de cristaux de kryptonite, veut créer un nouveau continent qui entraînerait la mort de millions de personnes et détruirait la quasi-totalité des terres existantes, voler dans les airs plus vite qu'un supersonique, protéger la belle journaliste Lois Lane, Kate Bosworth, tout ça en l'espace 2 h 30 et à l'aide de tout plein d'effets spéciaux. Un bon gros divertissement spectaculaire pour l'été.

Alain WAELKENS

Où Corneille extravague : L'illusion comique

■ **Hormis Le Cid, repris au Français – c'était l'hiver dernier – il semble qu'il se prépare peu de commémorations du 400^e anniversaire de la naissance de notre grand poète tragique (1). Elles sont discrètes, à tout le moins. Peut-être risque-t-on moins avec une comédie ?**

Aussi est-ce d'un pied agile que nous nous sommes rendue à l'invitation de la famille Bierry qui dirige le sympathique Poche-Montparnasse pour y voir représenter L'illusion comique (1635). Marion Bierry en signe avec Elsa Saladin la mise en scène ainsi que les costumes ; le décor stylisé de rideaux, escamotant la grotte du magicien, est de Nicolas Sire et les belles lumières d'André Diot. Mais, surtout Corneille est là, en stature et en alexandrins, nous livrant en un total et délicieux imbroglio – parfois plus tragique que comique, il est vrai – sa définition personnelle du jeu théâtral, comme rite et psychodrame. Cinq actes pour ce faire et ce n'est pas trop.

À partir d'une intrigue ténue – une mère recherchant un fils en-fui, par l'entremise d'un magicien – le poète nous entraîne dans une subtile divagation entre onirisme et réalité et lance la question : qu'est-ce que le théâtre pour

l'homme et ces tréteaux sur lesquels semble se jouer son destin, où les drames se succèdent, le "fatum" carambole les amours, quand étreint-il le réel, quand passe-t-il le rideau du rêve ?

Tout cela est mené, sur un bon tempo, par d'excellents interprètes : mention spéciale à Élisabeth Vitali dont la diction impeccable et l'intensité de jeu ont enchanté plus d'un. Bravo au masque sur bâton, si vénitien (cher XVIII^e siècle !) que le magicien colle sur son visage puis ôte un instant pour chanter. Car, on chante : du classique à Bohemian Rhapsody de Queen ! Oui, on aura tout entendu et c'est drôle, léger et colle parfaitement à la pièce. Comme l'écrivait si justement Brasillach dans son beau Corneille de 1938 « l'impossible est notre pain quotidien » et plus loin, sur l'illusion comique précisément, « ...des spectres surgissant d'une grotte pour jouer la comédie, ce n'est pas un dessin animé de Walt Disney, c'est l'illusion comique ». D'ailleurs notre critique ne voyait-il pas déjà Matamore en précurseur du Cid, écrit l'année suivante ? « Matamore précède aux accents du Cid » assure-t-il. Comme dans la vraie vie, entre comique et tragique, quelle fragile frontière ? Allez savoir.



Vous tous qui aimez la scène et les tréteaux, ce mystère du théâtre, de l'antique à l'illustre Compagnie, du Boulevard à Antoine et Dullin, de Copeau aux Pitoëff et même jusqu'à Vilar et Vitez, gardez en mémoire ces vers de Corneille dans l'illusion comique qui qualifie ainsi vos délices préférées :

« ... L'amour de tous les beaux esprits

L'entretien de Paris, le souhait des provinces

Le divertissement le plus doux de nos princes »

Monique BEAUMONT

* Théâtre Poche-Montparnasse : 75 boulevard du Montparnasse, Paris 6^e. Réservation : 01 45 48 92 27.

(1) Voir notre dossier Corneille politique dans le numéro de L'A.F. 2000 du 15 juin dernier

RELIGION

« Une, sainte, catholique et apostolique »

L a rencontre le 29 août dernier entre le pape Benoît XVI et Mgr Bernard Fellay, supérieur général de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X (FSSPX), a été un événement d'une importance capitale dont les effets ne manqueront pas de se faire sentir au cours du chapitre général de la Fraternité qui est réuni, comme tous les douze ans, depuis ce lundi 3 juillet. C'est cette espérance en un règlement proche d'une crise que traverse l'Église depuis la fin du concile Vatican II qu'entretient Huguette Pérol dans un ouvrage remarquable autant par la solidité des convictions que par la sérénité des jugements sur les personnes et intitulé à bon escient *La tempête apaisée*.

La veuve de l'ambassadeur Pérol, lequel fut un ami de Mgr Lefebvre tout en entretenant les meilleures relations avec le Vatican, n'apporte certes pas la solution. Celle-ci appartient à Dieu seul, comme il dépendait du Christ seul que la barque des apôtres ne coulat point. Mais au moins peut-on examiner la situation en refusant tout esprit de polémique et de dénigrement.

Mme Pérol rappelle l'histoire de la FSSPX fondée par Mgr Lefebvre en 1970 avec l'approbation de l'évêque de Fribourg, en réponse à l'attente de nombreux catholiques souffrant d'être déchirés entre deux fidélités : celle due au pape et celle les attachant à la messe traditionnelle. Comme la réforme liturgique consécutive au Concile, bien souvent imposée de manière révolutionnaire, ne remplissait guère les églises et les séminaires, les fidèles

que l'on s'est mis à appeler "traditionalistes", parfois même "schismatiques", se sentirent de plus en plus victimes d'une injustice en voyant toutes les excentricités tolérées et la seule messe codifiée par saint Pie V chassée des églises, alors que l'autorité suprême ne l'a



jamais interdite. Les positions se sont durcies avec les années. De ce drame, le cardinal Ratzinger, avant même de devenir Benoît XVI, s'est toujours montré pleinement conscient (comme d'ailleurs l'actuel secrétaire de la Congrégation pour le culte divin, Mgr Albert Ranjith, qui vient d'affirmer que cette messe, que de plus en plus de jeunes prêtres aiment célébrer, n'est en rien "hors la loi").

Se rencontrer entre catholiques

C'est pourquoi Mme Pérol pense que le moment est venu de multiplier les rencontres entre catholiques. Dans son livre même s'expriment des personnalités aussi diverses que

le R.P. Michel Lelong, l'abbé Claude Barthe, l'abbé Alain Lorans, le R.P. de la Brosse... Il n'est pas question de minimiser les problèmes, non seulement au sujet de la liturgie, mais aussi, car tout se tient, sur l'interprétation de certains textes du Concile, ou de certaines manifestations œcuméniques, ou sur la liberté religieuse.

C'est pourquoi, si l'ouvrage de Mme Pérol s'ouvre à l'espérance, il ne tombe pas pour autant dans un optimisme béat. Car il ne s'agit pas d'arriver à une réconciliation de façade. Et pourtant, dans ce monde où le subjectivisme, la perte du sens du sacré, le Droits de l'Homme conçus comme autodéification de l'homme, la dévaluation de l'idée de sacrifice ont souvent touché les catholiques eux-mêmes, les discussions sur la façon pour l'Église d'être au monde ne sont pas des plus faciles.

Comme le dit encore Mme Pérol, réduire le débat actuel à un affrontement entre Rome et Écône relève de la caricature. Puisse cette épreuve, comme toutes celles de sa longue histoire, être bénéfique à l'Église, laquelle a plus que jamais besoin dans ces temps difficiles du concours de tous ses enfants afin de transmettre, dans l'intérêt de la catholicité autant que pour le salut des sociétés, son message de toujours.

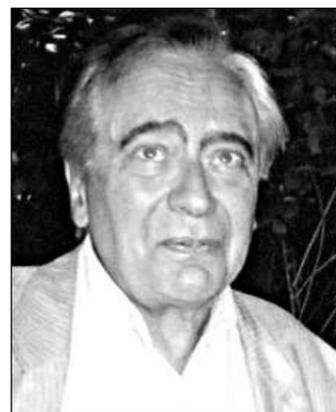
Michel FROMENTOUX

* Huguette Pérol : *La tempête apaisée*. Éd. François-Xavier de Guibert, 180 pages, 18 euros.

Les Mélanges Foyard

par Pierre LAFARGE

Les royalistes bourguignons connaissent bien le professeur Jean Foyard, qui leur ouvre chaque année largement sa maison de Saint-Jean-de-Vaux. Cet universitaire reconnu n'a en effet jamais caché ses sympathies à l'égard de l'Action française. Pour couronner sa carrière universitaire, ses collègues, amis et élèves lui ont offert un volume de *Mélanges* remarquable à plus d'un titre.



Le professeur Foyard

Il retrace bien entendu la carrière du professeur Foyard, depuis sa thèse consacrée au style poétique de Maurice Barrès. Une carrière jalonnée d'articles et d'études portant principalement sur Barrès et Huysmans, autrement dit sur l'esthétique fin de siècle. Une carrière qu'il poursuit désormais comme professeur émérite de l'Université de Bourgogne. Comme le dit Michel Erman, Jean Foyard est un « passeur ».

Boutang et Eliot

Parmi les articles du recueil, outre ceux portant sur Huysmans, Proust ou Mallarmé, il faut souligner l'intérêt de l'étude de Stéphane Giocanti (qui publiera en septembre une biographie de Maurras chez Flammarion) sur les rapports entre le philosophe royaliste Pierre Boutang et le poète traditionaliste anglo-américain T.S. Eliot. On sait que Boutang n'a jamais caché son goût pour la littérature anglo-saxonne, qu'il s'agisse de Chesterton, de William Blake, d'Edgar A. Poe ou d'Ezra Pound. Il découvrit Eliot, lui-même admirateur de Maurras vers 1945. Il a par la suite traduit certains de ses poèmes.

Rapprochant les deux hommes Stéphane Giocanti fait justement remarquer : « La conception du temps chez Eliot et Boutang illustre le sens chrétien de l'Histoire. Elle n'est rien d'autre qu'une affirmation de l'Incarnation, marquant la coïncidence gracieuse entre le temps et l'instant. »

* Michel Erman et Philippe Monneret (dir.) : *Imaginaires et styles fin de siècle*, ABELL, 256 p., 25 euros. ABELL, Université de Bourgogne 2, bd Gabriel, 21000 Dijon.

Voyages aventureux et aventurés

Rêve des jeunes gens imprudents, le voyage initiatique, métaphore de la vie, peut vivre au cauchemar. Éternel sujet d'inspiration pour les romanciers.

Châtiment

Voyager sans avoir jamais le droit de s'arrêter, perdre, prix d'une immortalité maudite, tous ceux qu'il aimait, tel aurait été le châtiment infligé à un habitant de Jérusalem pour avoir, le Vendredi Saint, répondu au Christ tombé devant sa porte et qui implorait sa pitié : « **Marche et suis ta route jusqu'au bout !** » Mythe tardif né au XIII^e siècle, symbole du drame de la diaspora, le Juif errant a fasciné les imaginations populaires. Alexandre Dumas, lui, y découvrit prétexte à évoquer l'histoire du monde, et à créer un archétype du héros romantique, maudit, proscrit, quasiment luciférien, à ce détail près qu'il serait animé d'un farouche et irréalisable repentir.

Ainsi apparaîtrait son bel Isaac Laquedem au commencement de ce qui devait être, pensait-il, son œuvre majeure, et resta inachevé. Censuré par les autorités impériales lors de sa parution en 1853, mis à l'index, le roman s'arrêta à la fin de la première partie, alors que la confession d'Isaac au pape en arrivait à peine au règne de Néron. Il est facile de comprendre ce qui choqua l'Église dans ce récit qui osait traiter le Christ comme un personnage romanesque, mélangeait gaillardement évangiles canoniques et apocryphes, histoire sainte et mythologie, ricanait des miracles de saint Dominique.

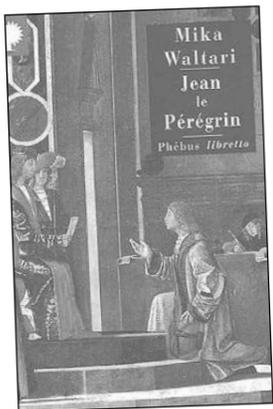
D'une certaine façon, Dumas, avec ce roman, annonce le *Code Da Vinci*, et la méfiance des autorités catholiques, inquiètes des confusions qu'un tel livre pouvait produire dans l'esprit d'un lectorat ignorant et influençable, se justifie. Il faut cependant, et ce n'est pas sans importance, souligner combien Dumas, à la différence d'un Dan Brown, est étranger à la haine antichrétienne. Si on le prend à jouer les esprits forts, il n'est jamais irrévérencieux, encore moins blasphématoire, non par prudence, mais par respect véridique. Son récit de la tentation au désert est admirable, celui de la Passion souvent bouleversant, et ce qui choque le plus est qu'il ait pu attribuer à Jésus la malédiction vengeresse qui châtie la cruauté d'Isaac. Quoiqu'il ne soit pas souhaitable de le laisser à de trop jeunes lecteurs qu'il pourrait troubler, les adultes prendront un vif plaisir à découvrir ce roman, jamais réédité dans son intégralité, dont bien des pages sont dignes des meilleures de *Monte-Cristo*.

Perfection littéraire

Au début des années cinquante, Mika Waltari publiait *Les amants de Byzance*, chef d'œuvre où, dans Constantinople assiégée, s'accomplissaient les amours tragiques du mystérieux Jean l'Ange, ultime prince porphyrogénète venu périr avec sa

capitale, et de la noble Anna. Le péripète du héros s'y laissait deviner, sans que l'on sût par quels chemins il était arrivé sur le Bosphore et ce silence participait des beautés du livre. Waltari, pourtant, en savait infiniment plus long puisqu'il avait renoncé à publier le début de son cycle romanesque conduisant le prince d'Europe en Orient sous les traits d'un étudiant en théologie trop désireux d'apprendre le grec.

Faut-il faire de *Jean le Pèlerin*, paru après la mort de Waltari et peut-être contre sa volonté, l'indispensable matrice du chef d'œuvre qui suivit alors que, dans son esprit, ce second livre était probablement des-



tiné à remplacer le premier ? Ce n'est pas assuré tant Johannes et Jean l'Ange sont à la fois complémentaires et différents. Mieux vaut chercher dans ce brouillon, au demeurant parvenu à la perfection littéraire et qui se suffit en lui-même, une autre histoire, parallèle, proche, mais qui parle d'un autre personnage. Vouloir à toute force les identifier nuit, en effet, au caractère abouti, inoubliable, de *Jean l'Ange*.

Cela admis, *Jean le Pèlerin* est un remarquable parcours à travers l'univers du XV^e siècle qui voit, au contact des réalités humaines et sociales, se modifier en profondeur le garçon timide et idéaliste des premières pages. De Bâle à Florence, de Venise à Constantinople, Waltari racontait les bouleversements intellectuels et politiques du passé pour parler de ceux de son époque. Sans doute est-ce le propos de tout roman historique véritable.

Mirage mortel

1806 : Napoléon n'a point renoncé au rêve inachevé de sa campagne égyptienne qui était d'atteindre les Indes en passant par l'Orient et d'y anéantir la puissance britannique. Mais il faudrait donner à la France d'autres alliés que la Porte. Pourquoi pas ces tribus arabes réputées si féroces qu'elles ont découragé les tentatives des explorateurs les plus intrépides ? Encore faudrait-il trouver un homme assez fou, ou assez désespéré pour s'engager dans pareille aventure. C'est alors que Drovetti, consul à Alexandrie, se souvient de Lascaridès de Vintimille, descendant des empereurs de Byzance, ancien chevalier de Malte compromis avec les Français, que leur débâcle en Égypte a laissés sur le carreau d'Alep. Réduit à enseigner le violon, encombré d'une épouse qui le trompe et d'une famille à nourrir,

par
Anne BERNET

le malheureux pourrait bien se laisser prendre à ce mirage mortel...

Lascaridès d'Arabie, de Jean Soublin, est un bref et remarquable roman, écrit dans une langue pure et dépouillée ; l'histoire d'une manipulation, en vue d'un plan sans lendemain. Peu importe, pour ceux qui jouent à ces jeux-là, les gens qu'ils entraînent dans leurs fumeries. Lascaridès, pour son malheur, aura cru à ces combinaisons, engagé sa parole à ces hommes du désert pour lesquels il s'est pris d'admiration et d'amitié. Illusions, occasions perdues, déceptions, trahisons, l'aventure du précurseur français de Lawrence en rappelle amèrement d'autres.

Lamentable bêtise

Au premier regard qu'elle a posé sur lui, Marianne Le Patourel est tombée amoureuse de David Ozanne ; ils étaient adolescents. Mais David lui préférait sa cadette, Marguerite, plus douce, plus belle. Quinze ans plus tard, les demoiselles Le Patourel végètent à Guernsey ; David, déserteur de la Royal Navy, a disparu. Puis un matin arrive la lettre que nul n'attendait plus : installé en Nouvelle-Zélande, Ozanne demande la main de sa bien-aimée. Le problème étant que, ivre mort quand il a écrit, le jeune homme a confondu les prénoms des deux sœurs... Erreur impossible à avouer à Marianne lorsque, bouleversée de bonheur, elle débarque dans l'île du Nord, pour s'y retrouver en face d'un personnage affreusement éloigné du délicat garçon de ses souvenirs.

L'on a trop vite oublié l'œuvre d'Élisabeth Goudge qui, sous des dehors très comme il faut, dans des décors feutrés de salons et de jardins anglais, mettait en scène des femmes ravagées par leurs passions, mais habitées par un exigeant

sens du devoir. *Le Pays du Dauphin vert* est la douloureuse confrontation d'un couple uni par une lamentable bêtise, enfermé dans ses non-dits, qui apprendra à se pardonner, et même à s'aimer. Il n'est pas sûr que la société actuelle soit encore capable de comprendre cette histoire de sacrifice et d'abnégation.

Joyau d'inventivité

Quand il a voulu descendre au terminus de l'omnibus Bercy-Pigalle, Paul Freneuse, peintre au talent reconnu, s'est aperçu, épouvanté, que sa ravissante voisine ne respirait plus ! Si la police a conclu à une mort naturelle, l'artiste, en possession d'une épingle à chapeau trouvée sous la banquette et imbibée de curare, soupçonne un assassinat. Mais qui pouvait en vouloir à une jeune fille sage et pauvre ?

Fortuné du Boisgobey, l'un des pères du roman policier français, a sombré dans un injuste oubli. La réédition du *Crime de l'omnibus*, paru en 1881, en dépit d'une longue série de coïncidences trop belle pour être vraie, se révèle un petit joyau d'inventivité, en même temps qu'une remarquable peinture des mœurs et de l'époque. On y croise de belles Italiennes venues poser à Paris, des filles de bonne famille au cœur sec, des bourgeois sans scrupule, des marchandes d'oranges, tous admirablement typés, évoluant dans un Paris très proche, et déjà très lointain. Le résultat est irrésistible.

Coffre à trésor

Boris Akounine s'impose comme l'un des romanciers contemporains les plus imaginatifs, les plus créatifs, les plus insolents. Après sa série des aventures d'Éraste Fandorine, dont j'ai souvent vanté l'humour et l'inventivité, il entame un nouveau cycle, autour de Nicholas Fandorine, petit-fils du brillantissime agent de la police tsariste. À la différence de

son aïeul, Nicholas, né en Grande-Bretagne, historien maladroit et distrait, n'a pas l'étoffe d'un super-héros. Aussi a-t-il grand tort, manquant au conseil de son défunt père, de vouloir découvrir la Russie post-communiste, car, à peine débarqué à Moscou, dans l'intention d'y poursuivre des recherches sur son ancêtre, un mercenaire hollandais, Cornelius van Dorn, fondateur de la lignée, Nicholas se retrouve poursuivi par des tueurs, et compromis avec la mafia...

Altyn Tolobas, expression tatare signifiant à peu près "coffre à trésor", met en scène parallèlement les recherches, en apparence innocentes, de Nicholas sur le passé familial, et la vraie histoire de Cornelius, prétexte à souligner que l'histoire n'est pas une science exacte et que l'on peut interpréter de façon bien fantaisiste documents et reliques. Il y sera question d'un mystérieux testament, de la bibliothèque d'Ivan le Terrible, et d'un manuscrit qui remettrait en cause tous les fondements du christianisme. Mais Akounine, qu'on se rassure, lui non plus, n'est pas Dan Brown, et son roman propose seulement un remarquable moment de détente, quoique les réflexions sérieuses n'en soient pas absentes.

* **Alexandre Dumas** : Isaac Laquedem ou le roman du juif errant, *Les Belles Lettres*, 450 p., 25 euros (163,99 F).
* **Mika Waltari** : *Jean le Pèlerin*, Phébus-Libretto, 510 p., 11,90 euros (78,06 F).

* **Jean Soublin** : *Lascaridès d'Arabie*, Phébus-Libretto, 215 p., 8,50 euros (55,76 F).

* **Élisabeth Goudge** : *Le pays du Dauphin vert*, Phébus, 790 p., 29 euros (190,23 F).

* **Fortuné du Boisgobey** : *Le crime de l'omnibus*, *Les Belles Lettres*, 255 p., 17 euros (111,51 F).

* **Boris Akounine** : *Altyn Tolobas*, Presses de la Cité, 480 p., 19,80 euros (129,88 F) ou 10-18, 8,50 euros (55,76 F).

LUS AUSSI

● Frédéric Neuwald : *LE TOMBEAU D'ANUBIS*

L'archéologue Morgan Lafet pensait en avoir fini avec les exigences d'Hélios, un milliardaire qui l'avait jeté sur la dangereuse piste de l'armure d'Alexandre le Grand, et lui avait permis de retrouver son frère adoptif, qu'il croyait mort dans un accident de plongée. Mais Hélios reparait, au moment où les Lafet se débattent à nouveau dans d'inextricables problèmes dont seul le puissant inconnu semble à même de les tirer. Son exigence en échange : que Morgan lui rapporte le masque mortuaire d'Anubis.

L'on retrouverait avec plaisir les héros de L'ombre d'Alexandre, émules français d'Indiana Jones si Frédéric Neuwald, au cours d'une intrigue d'ailleurs brillante et riche en rebondissements, n'en profitait pour tenir sur le catholicisme un discours insultant, et si, sous l'influence de Dan Brown, il ne prenait l'Église pour une machine à fabriquer des pédophiles, des manipulateurs et des assassins. Domage...

* Flammarion, 310 p., 19,90 euros (130,54 F).

● Paul Sussman : *L'ARMÉE DES SABLES*

Selon Hérodote, en - 523, l'armée envoyée par Cambyse contre l'oasis de Siwa aurait entièrement

disparu au cours d'une prodigieuse tempête de sable. Quel rapport entre cette histoire et la série de crimes qui secoue l'Égypte ? Une question à laquelle aimerait répondre l'inspecteur Khalifa, très impliqué dans la lutte contre le terrorisme, et Tara Mullray, dont le père archéologue a été assassiné pour tenter de lui voler un étrange débris de bas-relief.

Sur fond d'intrigue archéologique et policière, une aventure pleine de faux semblants où rien ni personne n'est jamais ce qu'il paraît être, brillante et dérangement.

* Presses de la Cité, 470 p., 21 euros (137,75 F).

● Danielle Pinault : *LES AMANTS DE JUDÉE*

Jeune veuve, Sara doit se remarier avec Uriel, le frère de son défunt époux. Mais, sur la route de Jéricho, Lucius, légionnaire romain blessé, abandonné, qu'elle secourra, lui fera connaître un autre destin, et les feux d'un amour interdit voué à toutes les tragédies.

Ce roman au ton très féminin, un peu fleur bleue, empli de réminiscences évangéliques, évoque avec précision et émotion l'Israël occupé des dernières années avant la Rédemption.

* Plon, 300 p., 17 euros (111,51 F).

POUR DE VRAIS ÉTONNEMENTS FRANÇAIS

Mortagne-
au-
Perche par surprises quoti-
diennes très va-
riables dans les

n'est pas seulement célèbre à cause de son boudin délectable ; elle est le pays natal du philosophe Émile Chartier, dit "Alain", radical et néanmoins admirateur de Louis XIV : et aussi, un siècle plus tôt, Mortagne avait été le berceau du comte de Puisaye, général

" En révolution, si quelque chose a encore le droit d'étonner, c'est qu'il y ait des gens qui s'étonnent ".

chouan, personnalité discutée, mais probablement plus aventurier qu'aventurier. Sans doute celui-ci était-il aussi philosophe à ses heures, car on lit dans ses Mémoires : « En révolution si quelque chose a encore le droit d'étonner, c'est qu'il y ait des gens qui s'étonnent... ».

L'étonnement est-il une valeur essentielle, quoique équivoque, de notre esprit et de notre culture de France ? On attribue à Cocteau, ou à d'autres des "années folles", cette injonction adressée aux artistes et aux poètes : « **Étonne-nous !** ». Mais certains esprits ne considèrent l'étonnement que comme un fait brutal propre à suspendre l'exercice du jugement : le tonnerre qui est à l'origine du mot, est accablant par sa sonorité et effrayant par la foudre qu'il annonce.

En fait, le mot, singulièrement affaibli, n'est plus que l'équivalent de "surprise". Et c'est en ce sens que l'entendait le chouan Puisaye, raillant la naïveté des gens qui s'émeuvent, comme d'un inexplicable scandale, des coupables extrêmes des révolutionnaires et de leurs attitudes moralement répréhensibles...

Surprise de France

Nous n'aimerions pas à concevoir un esprit français somnolent ou vaguement radoteur ; et si le tonnerre est excessif, nous trouvons chaque jour, çà et là, des sujets d'émotion légitimant une surprise aimable, voire enrichissante. En somme, nous attendons des

occasions qui les ont fait naître. Nul besoin de gagner le gros lot ou de se trouver un beau jour charmé d'honneurs enviés du commun du peuple ; encore moins la satisfaction imprévue d'apprendre la punition méritée, mais tardive de quelque voyou escarpe, truand : d'abord il n'y aurait pas là de véritable surprise, et l'agrément que nous procurerait l'annonce de cette nouvelle serait plutôt négatif.

Nous aimons à être surpris – étonnés, souvent – par des événements assez comparables aux boîtes de chocolats dispensés jadis pour la Noël ou le premier Jour de l'An : dons attendus, certes, mais toujours salués du fond du cœur par la conscience enfantine que nous ne cesserons sans doute jamais d'entretenir en nous. Ainsi en est-il d'un beau paysage, ou même simplement d'un panorama secrètement enrichi d'un attendrissement que nous n'arrivons pas à définir, ou même du flottement d'un drapeau français, un instant entrevu.

Il est des personnages dont la simple ressouvenance exalte l'esprit, le rajeunit noblement : Jeanne d'Arc en est pour nous le meilleur exemple, et le mépris chafouin que continuent à lui témoigner certains cafards, peigne-culs et autres faux-témoins (fussent-ils clercs) n'est qu'un apport supplémentaire à une gloire ineffaçable, exemple et modèle de la "Surprise de France" – de l'étonnement français.

Soleil prestigieux

L'étonnement peut être tragique, accablant ; mais ce n'est pas celui auquel pensait Cocteau. L'étonnement fertile et reconfortant est un don de l'imprévisible, don grandiose ou simplet : il se réfère à un destin plus altier, il est destiné à être une offrande aux valeurs suprêmes : aux grandes vertus, aux Esprits tutélaires : « **Surprise authentique est offrande des Anges** ». Notre souhait profond est que nos vies soient des chapelets de ces oraisons, de ces offrandes-là ; n'oublions pas les aurores, les prestigieux passages du soleil, hier, aujourd'hui, ou demain...

Il n'y a de pure souveraineté qu'en monarchie

« Il faut que ceux-là qui sont souverains ne soient aucunement sujets au commandement d'autrui et qu'ils puissent donner lois aux sujets et casser ou anéantir les lois inutiles pour en faire d'autres. C'est pourquoi la loi dit : que le prince est absolu de la puissance des lois [...].

[...] **Le principal point de la république, qui est le droit de souveraineté, ne peut être ni subsister, à parler proprement, sinon en la monarchie, car nul ne peut être souverain en une république qu'un seul. »**

Jean BODIN
Six livres
de la République
1576

Quel étudiant en droit ou en sciences politiques n'a pas goûté la joliesse de cette célèbre définition de la République, « **droit gouvernement de plusieurs ménages et de ce qui leur est commun, avec puissance souveraine** ». Tout est dit et l'on peut savoir gré à Jehan Bodin, juriste brillant, érudit magnifique, d'avoir su mettre en musique la plus belle des partitions qui soit en politique : la souveraineté.

La nocivité des monarchomaques

Il n'est guère contestable que Bodin, qui tenait paradoxalement Machiavel en détestation, est l'inventeur génial de la république ou souveraineté, « **puissance absolue et perpétuelle d'une République** ». Le concept est fédérateur et l'on comprend pourquoi à la lumière du contexte politique et religieux du XVI^e siècle. L'époque était, en effet, aux guerres sanglantes et fratricides entre catholiques et protestants (le massacre de la Saint-Barthélemy date de 1572), à l'émergence des premières théories contractualistes, qui préfiguraient celles de Hobbes et de Rousseau.

L'une d'elles, défendue par les monarchomaques (dont Théodore de Bèze fut un des doctrinaires) prône la légitimité du tyrannicide. Ainsi, quand le pacte est rompu entre les citoyens et le roi, par la faute de ce dernier, il appartient à l'aristocratie de déposer celui qui est devenu alors un tyran. L'aristocratie est conçue comme l'intermédiaire entre l'autorité royale et le peuple. Bodin dénonçait d'ailleurs dans ce triptyque "monarque-aristocratie-peuple", le principe du gouvernement mixte, le contrat et le régicide en étant le moteur.

Le gouvernement mixte est, par définition, un gouvernement

anti-absolutiste. Niant assurément la prééminence royale sur les affaires temporelles, les monarchomaques soutenaient que toute autorité provenant de Dieu, c'est par un consentement populaire fondé sur le droit divin que le monarque accédait au trône. Dès lors, le roi s'érigeant en tyran, c'est satisfaire la volonté de Dieu que d'entrer en rébellion contre lui. On reconnaît, dans cette sujétion aux desseins supposés de Dieu, l'empreinte profonde du calvinisme et sa conception spiritualiste du pouvoir, auxquels Bodin opposera rigoureusement l'État séculier absolu.

Le triomphe de l'absolutisme

Défenseur de la neutralité de l'État vis-à-vis des controverses religieuses, Bodin avait conscience du caractère néfaste de telles théories qui, à l'évidence, étaient génératrices de troubles et de guerre civile. Le magistrat considérait que la sou-



Jean Bodin
1530-1596

veraineté était indivisible. Ce pouvoir de faire la loi et de l'abroger sans le consentement préalable de ceux qui y sont soumis est au cœur même de la souveraineté. Partant, un souverain détenant cette "majestas" ou « **puissance souveraine** » est nécessairement seul en ce qu'il ne tient rien de quiconque, le Pape ou l'Empereur. C'est en ce sens que « **la loi dit : que le prince est absolu de la puissance des lois** ».

Cette "loi" qui dépasse le dépositaire même de la souveraineté est à la fois antérieure et supérieure à celui-ci. Mais, bien plus, ce principe transcendant et non écrit, inhérent à toute société politique « **bien ordonnée** », consacre l'indépendance du souverain. Le souverain « **absolu** », signifie qu'il est absolu, c'est-à-dire indépendant.

Sans craindre l'anachronisme on reprendra, pour expliciter cette indépendance, la formule du juriste allemand Carl Schmitt, exégète passionné de Hobbes, cet autre théoricien de l'absolutisme : « **est souverain celui qui décide de la situation d'exception** ». Le souverain est donc ce-

lui qui décide en temps normal ou en temps de crise, affranchi de toute contrainte qui ne soit pas celle des lois qu'il s'est données. « **Pater legem quam ipse fecisti** » clamaient les légistes romains. Littéralement, père et géniteur de ses commandements, le prince doit s'y soumettre, sauf à en substituer d'autres auxquelles il se soumettra de nouveau.

L'actualité de la monarchie absolue

À ces mots, on mesure à quel point la lecture des *Six livres de la République* éclaire grandement la nécessité d'une restauration monarchique en France. D'une part, notre régime, improprement qualifié de "monarchie républicaine", est le prototype même du gouvernement mixte : une aristocratie prébendière, un roi sans couronne et un peuple faussement souverain. De surcroît, notre souveraineté n'existe plus qu'en lambeaux. C'est bien l'impissance souveraine, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, qui caractérise notre République. Quant au « **droit gouvernement de plusieurs ménages** », autant avouer qu'il est inexistant, car lorsqu'il n'est pas remis en cause par la rue, il est bafoué dans nos banlieues ou imposé par les lobbies et toujours dicté, non par l'intérêt supérieur de la nation, mais par l'idéologie.

C'est dire combien il devient impérieux de rétablir la monarchie, de préférence absolue, d'après l'acceptation dévoilée plus haut. Cet absolutisme, nous dit Bodin, n'est effectivement viable qu'en monarchie. Répudiant, comme on l'a dit, le gouvernement mixte qui mêlerait les trois formes classiques de gouvernement (démocratie, aristocratie, monarchie), Bodin plaide, en un implacable réquisitoire, pour la monarchie, régime vers lequel « **toutes les lois de nature nous guident** ». Mais celle-ci peut être tyrannique, aristocratique ou populaire. La première est arbitraire et despotique, les deux dernières peu conformes à l'idée de justice naturelle.

Alors il reste la monarchie « **royale ou légitime** », la seule où « **les sujets obéissent aux lois du monarque et le monarque aux lois de nature, demeurant la liberté naturelle et propriété des biens aux sujets** ». Cherchant à saisir l'esprit des lois de la politique naturelle, devançant ainsi de quelques siècles, Montesquieu et Maurras, Bodin se veut le continuateur de saint Thomas d'Aquin. La monarchie, en ce qu'elle poursuit le bien commun est un gouvernement d'harmonie où la Justice est équitablement (et non également) distribuée.

Aristide LEUCATE

L'ACTION FRANÇAISE TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an)	76 €	5. Abonnement de soutien (un an)	150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an)	85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	45 €
3. Abonnement ordinaire (un an)	125 €	7. Outre-mer (un an)	135 €
4. Abonnement de six mois	70 €	8. Étranger (un an)	150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom
Adresse
Tél.
Ville Code postal

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A



DU 18 AU 27 AOÛT : CAMP MAXIME REAL DEL SARTE 2006

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ D'ACTION FRANÇAISE

Au château de Lignières (Berry)

Formation politique : conférences, cercles d'études, ateliers et travaux encadrés.

Formation militante : toutes les techniques militantes avec une mise en pratique quotidienne sur le terrain ; du sport, selon les dispositions de chacun.

Formation technique : selon les responsabilités et le degré d'implication des participants, organisation, structure, communication et école de cadres.

Prix : 140 euros (10 jours, nourriture et hébergement compris).
Pour les intermittents du camp le tarif est de 15 euros par jour.
Chèques à l'ordre de CMRDS

SAMEDI 26 AOÛT : JOURNÉE PORTES OUVERTES

Conférences, animations et veillée. Ouvert à tous.

Des voitures sont déjà prévues au départ de Paris, Lyon, Aix, Nice, Strasbourg, Nantes, Blois...

Inscription à renvoyer à cette adresse :

Action française - CMRDS - 10 rue Croix-des-Petits-Champs - 75001 Paris

Renseignements complémentaires au 01 40 39 92 06 ou sur www.actionfrancaise.net/cmrds



JOURNÉE LA VARENDE : à la découverte des abbayes normandes

Le 10 juin dernier s'est déroulée en Normandie la traditionnelle journée La Varende, organisée par l'association Présence de La Varende et son président, M^e André Boscher.

Une soixantaine de personnes sont ainsi parties à la découverte des abbayes normandes, visitant Saint-Martin de Boscherville, Jumièges et Saint-Wandrille. Lors du déjeuner, Didier Patte, président du Mouvement Normand, a rappelé l'importance économique et sociale de ces abbayes au Moyen Âge. Le C.R.A.F. était représenté par Bertrand Lambert et *L'Action française 2000* par Pierre Lafarge.

A.F

* Présence de La Varende, 16, rue La Varende 14250 Tilly-sur-Seulles.



10, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 75001 PARIS
TÉL : 01-40-13-14-10 - FAX : 01-40-13-14-11
DANS LA LIGNE DU MOUVEMENT FONDÉ PAR PIERRE JUHEL

DIRECTOIRE

PRÉSIDENT : PIERRE PUJO

VICE-PRÉSIDENT :

STÉPHANE BLANCHONNET

CHARGÉS DE MISSION

FORMATION : PIERRE LAFARGE

SECRETARE GÉNÉRAL DES ÉTUDIANTS :

TIBAUD PIERRE

ADMINISTRATION :

Mlle DE BENQUÉ D'AGUT

COTISATION ANNUELLE :

MEMBRES ACTIFS (32 €),

ÉTUDIANTS, LYCÉENS, CHÔMEURS (16 €),

BIEFATEURS (150 €)

LE MONDE ET LA VILLE

NAISSANCE

● Nous apprenons avec plaisir la naissance, chez nos amis M. Fabrice HADJAJ et M^{me} née Siffreine Michel, de leur troisième fille prénommée **Marthe**, après Esther et Judith. Née le 16 mai, elle a été baptisée le 11 juin 2006.

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents ainsi qu'aux grands-parents, M. et M^{me} Michel Michel, avec tous nos vœux pour Marthe

MARIAGE

● Nous sommes heureux d'apprendre le mariage de notre ami **Louis-Charles BONNAVES** ancien secrétaire général des Étudiants d'A.F., avec **Claire LEGOUX**.

M. l'abbé Reboul, de la Fraternité Saint-Pierre, recevra leur consentement au cours d'une messe célébrée le samedi 22 juillet 2006 à 15 heures en l'église d'Auxey-Duresses (Côte d'Or).

Nous prions les parents et grands-parents des futurs mariés, en particulier nos amis M. Bernard Bonnaves, membre du Comité directeur de l'Action française, et M^{me}, d'agréer l'expression de nos bien vives félicitations et nous adressons à Louis-Charles et à Claire tous nos vœux de bonheur et de prospérité pour leur foyer.

précier le fond comme le jeu des acteurs et distribuait sans ménagement éloges et critiques. Elle aimait faire part à ses amis de son amour du théâtre en les invitant à l'accompagner aux représentations. Elle entretenait les meilleures relations avec les attachés de presse, lesquels assuraient généralement une bonne diffusion à ses articles.

Elle était, comme son mari, décédé il y a une vingtaine d'années, une amie fidèle et dévouée de l'Action française.

Nous prions ses enfants, M. Penedo et M^{me} née Jacqueline Lavenu, ses petits-enfants, Xavier, Isabelle, Jacqueline, Marie-Louise, Caroline et ses six arrière-petits-enfants d'agréer l'expression de notre profonde sympathie dans leur chagrin. Nous conserverons le souvenir fidèle de celle qui avait choisi un pseudonyme ensoleillé pour parler dans nos colonnes de la vie culturelle parisienne et de ses acteurs.

P.P.

INFORMATIONS

● 55^e anniversaire de la mort de **maréchal PÉTAÏN**, **lundi 24 juillet 2006**.

À partir de 10 heures, rassemblement sur le port devant l'Hôtel des Voyageurs.

À 11 heures, messe à Notre-Dame du Port. À 12 h. cérémonie au cimetière, dépôt de gerbe. À 13 heures déjeuner en commun. À 15 heures visite de la citadelle. À 16 heures promenade dans l'île.

Billets : réservations auprès de la Compagnie Yeu Continent (08 25 85 30 00). Départ Fromentine 8 h 30. Retour 18 h 30.

Repas : s'inscrire au secrétariat de l'A.D.M.P. (01 43 87 58 48)

● Prochaines activités de l'ADIMAD :

– **Jeu 6 juillet** à 9 h 30, au Barroux (Vaucluse) à l'abbaye Sainte-Madeleine, messe conventuelle pour Roger Dequeldre.

– **lundi 28 août** à Toulon (Var), dépôt de gerbe place du général Salan (au-dessus de l'hôpital Sainte-Anne). Renseignements : Serge Jourdes : (04 94 07 28 12).

Jour de fête en Bourgogne



Photo Pierre Pujot

Les amis de l'Action française s'étaient donné rendez-vous dimanche 2 juillet à Saint-Jean de Vaux, dans la côte chalonnoise, pour fêter le 90^e anniversaire de M^{me} Laurent Peyrerol, militante d'AF depuis l'âge de quinze ans. Ce fut une rencontre familiale mais aussi une réunion politique où des jalons ont été posés pour donner une nouvelle vigueur à la fédération d'AF de Bourgogne.

Sur notre photo, de gauche à droite : Giovanni Castelluccio (Paris), Sébastien de Pouzols (Lyon), Alexandre Boritch (Bourgogne) rendent hommage à M^{me} Peyrerol.

Nous publierons dans notre prochain numéro un compte rendu de la journée.

LIVRES REÇUS

● **Bernard BONNET : LE SANG ET LE PILORI.** – Le sang, c'est l'assassinat du préfet de la Corse Claude Ériçnac, le 6 février 1998. Le pilori c'est la destitution de son successeur, Bernard Bonnet, au prétexte qu'il aurait ordonné la destruction de paillotes édifiées irrégulièrement sur le domaine public. Celui-ci lève le voile sur les aspects troubles de ces deux affaires qui ne sont pas sans lien. De quoi douter de la justice française actuelle... Éd. *L'Archipel*, 336 pages, 19,95 euros.

● **DOSSIER H VLADIMIR VOLKOFF**, dirigé par **Lydwine Helly**. – Un gros volume contenant de nombreux textes inédits de l'écrivain brusquement disparu le 14 septembre 2005, des documents et des témoignages, et abondamment illustré. Vladimir Volkoff avait, de son vivant, participé à la préparation de ce Dossier qui devait être anthume et qui paraît posthume, mais le fait revivre dans toutes les facettes de son génie, avec ses solides convictions religieuses et royalistes. Volkoff a jeté un pont entre la Russie et la France. Éd. *de L'Âge d'Homme*, 410 pages, grand format, 40 euros.

● **Pierre CHAZAUD : ART ET FOOTBALL. 1860-1960.** – Comment le football a inspiré les dessinateurs, les photographes, les sculpteurs et provoqué des œuvres qui, parfois, ne manquent pas d'humour, ce qui n'est pas étonnant puisque le football vient d'Angleterre. De nombreuses illustrations commentées en français et en anglais, ce qui fait pas mal de lecteurs potentiels en cette année de Coupe du Monde. *Mandala Éditions*. 160 pages.

● **Pierre GOUÏRAND : TOCQUEVILLE. UNE CERTAINE VISION DE LA DÉMOCRATIE.** – Une analyse

claire et approfondie des idées d'un grand penseur libéral qui a souligné l'antinomie de l'Égalité avec les véritables libertés. Éd. *L'Harmattan*. Coll. *Ouverture philosophique*. 300 pages, 25,50 euros.

● **Henry LELONG : CARNETS DE ROUTE (1940-1944)** – Le P. Michel Lelong présente ces carnets où son frère Henry a consigné ses réflexions et ses réactions devant les événements. Profondément chrétien et patriote, il n'avait en tête que la revanche du désastre de 1940. Jeune cyrard, il s'y est préparé et il y laissa sa vie. Le 10 décembre 1944, il tomba au Champ d'Honneur en participant à la libération de l'Alsace. Il avait 22 ans. *L'Harmattan*. Coll. *Graveurs de mémoire*. 172 pages. 16,50 euros.

● **GUERRES DE VENDÉE.** – **Jean-Pax Méfret** chante les Guerres de Vendée dans son nouveau disque à paraître aux éditions Clovis le 14 juillet, jour anniversaire de la mort de Cathelineau. Éd. *Clovis*, B.P. 88, 91152 Étampes Cedex, Durée : 20 mn, 13,80 euros + port.

Le chanteur dédicacera son disque en avant-première à la librairie France-Livres, 8, rue du Petit-Pont, 750005 Paris le **jeudi 13 juillet** à partir de 15 heures.

José Antonio : la foi en l'Espagne

par **Pierre PUJO**

Le Cercle franco-hispanique, animé par Olivier Grimaldi, organisait en 2003 à Paris un colloque consacré à José Antonio Primo de Rivera, fondateur de la Phalange espagnole. Il en publie aujourd'hui les actes sous le titre *Présence de José Antonio 1936-2006. Du mythe fasciste à la vérité historique*.

Esprit généreux, José Antonio Primo de Rivera a conduit une réflexion morale, sociale et... poétique.

Les intervenants font découvrir la complexité du personnage que les historiens officiels classent trop rapidement comme un pale imitateur de Mussolini.

Fils du général Michel Primo de Rivera qui a gouverné dictatorialement l'Espagne de 1923 à 1930, José Antonio, jeune avocat, se lance dans l'action politique après la proclamation de la République survenue en avril 1931. Il créera la Phalange espagnole en octobre 1933. L'Espagne est alors profondément ébranlée par une crise sociale et politique. Les anarchistes et les communistes commencent à faire régner la terreur, refusant de s'incliner devant le revirement vers la droite marqué par les élections de novembre 1933.

Bientôt la Phalange espagnole fusionne avec les Juntas d'offensive nationale-syndicaliste de Ladesma Ramos et prend de l'ampleur. Jusqu'à l'éclatement de la guerre civile (18 juillet 1936), soixante membres de la Phalange seront assassinés !

Un personneliste chrétien

Dans ses discours et ses écrits José Antonio se défend de trouver son inspiration dans l'Italie mussolinienne ou l'Allemagne hitlérienne. Il refuse la toute-puissance de l'État et rejette absolument le racisme nazi. Il veut la régénération de l'Espagne en

conformité avec son âme profonde. L'Espagne est à ses yeux une « **unité de destin dans l'universel** ». Il allie ce souci de la pérennité de la nation espagnole et les préoccupations sociales. Il condamne résolument le libéralisme et le capitalisme, se rendant compte que la payannerie et le monde ouvrier aspirent à des réformes profondes. Il comprend les désirs d'autono-



José Antonio Primo de Rivera 1903 - 1936

mie des provinces tout en souhaitant le maintien de la cohésion nationale. Il lutte pour « **la Patrie, le Pain et la Justice** ».

Esprit généreux, José Antonio poursuit une réflexion plus morale et sociale que politique. Il fait penser à la démarche d'Ernest Renan écrivant *La Réforme intellectuelle et morale*, moins l'éloge de la monarchie. Arnaud Imatz, dans sa communication, rapproche José Antonio des non-conformistes français des années 30, renvoyant dos à dos la droite et la gauche et appelant de leurs vœux une rénovation spirituelle du pays. Celle-ci doit être selon lui aussi bien personnelle que

collective. José Antonio serait ainsi un personneliste chrétien. « **À la démocratie mondialiste et libérale, à la démocratie collectiviste et populaire il préférerait la démocratie organique, participative et référendaire, plus capable selon lui, de rapprocher le peuple des gouvernants** », écrit Arnaud Imatz.

Loin du "politique d'abord"

Il est très loin du politique d'abord de Charles Maurras qui dénonçait les méfaits de la démocratie appliquée aux choses de l'État et montrait le rôle déterminant des institutions politiques dans les heurs et les malheurs d'un pays. Il se méfie de la monarchie dont la forme libérale avait été, il faut le reconnaître, décevante en Espagne.

José Antonio considérait que l'action politique n'était pas séparable de la poésie. Il appelait de ses vœux « **un paradis où l'on ne se repose jamais et qui ait dans l'embrasement des portes des anges armés d'épées** ». Il aura puissamment contribué à inspirer le soulèvement de l'Espagne contre le despotisme sanglant des Noirs et des Rouges. L'hymne de la Phalange, le célèbre *Cara al Sol*, a conduit les armées nationalistes à la victoire.

La doctrine de José Antonio demeura une référence tout au long du régime franquiste. Il n'aurait peut-être pas toujours été d'accord avec les orientations de celui-ci, mais son exemple subsistait. Fusillé par les Rouges à l'âge de 33 ans, le 20 novembre 1936 à Alicante, il avait mis sa peau au bout de ses idées et donné sa vie pour le relèvement de l'Espagne.

* **Olivier Grimaldi présente Présence de José Antonio 1936-2006. Du mythe fasciste à la vérité historique. Collection Documents pour l'Histoire, 168 pages. Déterna, 21 euros.**

La geste de l'Alcazar

On peut ne pas être un grand amateur de bandes dessinées, mais qui conque ouvrira celle que les éditions Clovis viennent de consacrer au Siège de l'Alcazar sera aussitôt transporté d'enthousiasme et ne la refermera pas avant d'arriver à la dernière image.

Le sous-titre 70 jours en enfer n'est nullement exagéré. Les auteurs Carlos et Luis Fresno Crespo font revivre tant par l'exactitude des faits que la puissance du texte, la vigueur des dialogues, l'expression des visages et la violence des couleurs ce qui fut, il y a soixante-dix ans, du 21 juillet au 27 septembre 1936 à Tolède la geste épique de quelque 1700 hommes et femmes retranchés dans les souterrains de l'Alcazar. Ils résistèrent sous les bombardements incessants contre l'oppression d'une république devenue en cinq ans de plus en plus marxiste, tyrannique et criminelle.

Dès que le 18 juillet le général Franco eut déclenché le soulèvement national, des contingents de la garde civile de la province de Tolède, mais aussi des groupes de paysans, bientôt rejoints par femmes et enfants en grand danger, investirent l'imposante citadelle, bien décidés à empêcher à tout prix les républicains de s'emparer des munitions entreposées dans ses hauts murs.

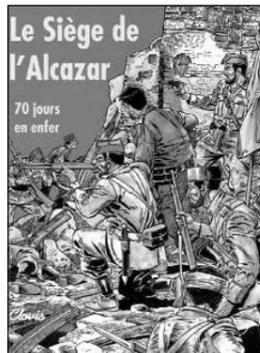
Se place ici le sublime épisode où le colonel Moscardo, dont les milices socialistes menaçaient s'il ne se rendait pas de passer par les armes son fils Luis, dit au téléphone à celui-ci : « **Écoute-moi : dans ce cas recommande ton âme à Dieu, confesse le Christ-Roi, redis ton amour pour l'Espagne et meurs comme un héros. Je t'embrasse.** »

Le ton était donné ; tous ces résistants étaient de cette trempe. Pour Dieu, pour la Patrie, pendant plus de deux mois, face à des forces dix fois supérieures, ils finirent par triompher de la faim, de la peur, des exécutions sommaires, des bombes incendiaires, des mines, et même – cela se pratiquait déjà – des armes

psychologiques ! Les images saisissantes sont à la hauteur de cet héroïsme que rien n'entamait, pas même les lézardes de la bâtisse, les incendies gigantesques, l'effondrement apocalyptique des façades...

Un exemple pour la jeunesse

Ce faisant, la république espagnole et ses sbires ivres de haine, méprisant à ce point les vies innocentes, ne cessait de se discréditer.



Mais il fallait tenir jusqu'à ce qu'arrivent à Tolède, dans les pires difficultés, le général Franco et ses régiments d'Afrique. Quand ceux-ci foulèrent enfin le sol de la vieille citadelle, c'est d'un véritable cauchemar que les assiégés furent libérés.

Le communisme venait de prendre un coup très dur en Europe occidentale. Le généralissime remit alors au colonel Moscardo la Croix de San Fernando avec palmes et loua de ces hommes « **l'exemple qui demeurera vivant à travers toutes les générations** ».

On ne saurait trop recommander ce beau livre préfacé en termes exaltants par Blas Piñar Lopez, fils lui-même d'un officier du siège de l'Alcazar, et dont la traduction française de José Antonio Blanco avec Olivier et Hélène Grimaldi, adaptée par Guy Lehideux, ne peut que toucher de ce côté-ci des Pyrénées ce qui reste d'âmes ardentes et se souvenant des Chouans de jadis.

La valeur pédagogique de ces pages, toujours dynamiques, jamais pesantes, est remarquable. À faire lire aux jeunes Français au cours de ces vacances : ils y apprendront ce qu'on ne leur dit plus, à savoir que, lorsque l'on croit réellement aux valeurs les plus sacrées de la civilisation, il faut toujours être prêts à tous les sacrifices. C'est ainsi que se forment des hommes dignes de ce nom.

* Crespo : *Le Siège de l'Alcazar*. BD. Éd. Clovis, 48 pages, 29 euros.

BIENFAISANTE COLONISATION...

... qui a permis à Assia Djebar de siéger sous la Coupole.

Assia Djebar, écrivain algérien, est la première femme d'origine maghrébine à appartenir à l'Académie française. Éluë en juin 2005 au fauteuil de Georges Vedel, elle a été reçue le 22 juin 2006. Elle méritait sans nul doute d'appartenir à l'illustre compagnie par sa contribution à l'illustration, à la défense et au rayonnement de la langue française.

Née à Cherchell, fille d'un instituteur, elle se rangea du côté des partisans de l'in-

dépendance durant la guerre d'Algérie. Elle déchantait cependant en 1964 lorsque, nommée professeur à l'université d'Alger, le gouvernement prétendit lui imposer de faire ses cours en arabe. Elle préféra la langue française et démissionna.

Elle a connu depuis lors une autre déception. Militant pour la libération des femmes algériennes, elle a vu, au cours des mêmes décennies, s'appesantir sur elles la chape de l'obscurantisme islamiste.

Comme l'a dit Pierre-Jean Rémy qui la recevait sous la Coupole, Assia Djebar, qui se définit comme « **auteur écrivain en français** » a choisi la langue française pour « **armure** ». Et si elle n'a pas été admise

à enseigner dans son pays, elle est accueillie dans des universités étrangères où elle fait connaître la langue et la culture françaises.

On aurait aimé qu'Assia Djebar exprime sa reconnaissance à la France pour lui avoir permis à elle, petite Algérienne obscure, de venir faire des études à Paris et d'entrer à l'École Normale. Elle n'a pas eu ce geste. Et Pierre-Jean Rémy n'a pu que la conforter dans cette ingratitude en évoquant « **la langue imposée sous la plume des colonisateurs de 1830** », sans ajouter que cette colonisation fut bienfaitrice pour les Algériens, non seulement en les délivrant de l'oppression ottomane mais aussi en leur

donnant accès à la langue française qui allait leur permettre de s'ouvrir au monde moderne. La colonisation française eut des effets aussi bénéfiques pour les Algériens que la colonisation romaine pour "nos ancêtres les Gaulois"...

La vie d'Assia Djebar et sa brillante carrière d'écrivain sont une illustration des « **aspects positifs de la présence française outre-mer** » évoqués dans la loi du 23 février 2005, que Jacques Chirac a honteusement "déclassée" au début de l'année pour faire plaisir aux anciens porteurs de valises du F.L.N. et à son "ami" Bouteflika.

P.P.